



**LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°47-2022-034

PUBLIÉ LE 17 FÉVRIER 2022

# Sommaire

## **CHD La Candélie / Secrétariat de Direction**

47-2021-12-13-00010 - Document unique d'évaluation des risques professionnels du CHD La Candélie (242 pages) Page 3

## **Direction départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne (DDFiP 47) / Service Animation du réseau - Division Animation fiscalité FDL**

47-2022-02-15-00002 - SPREF-COPIE22021710070 (2 pages) Page 246

## **Direction départementale des territoires / Maison de l'éducation routière**

47-2022-02-16-00001 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n° 47-2018-04-27-001 du 27 avril 2018 portant extension de la formation dispensée pour l'ajout de la catégorie A du permis de conduire : AE STEPH'CONDUITE (2 pages) Page 249

## **Direction départementale des territoires / Service environnement**

47-2022-02-15-00003 - Arrêté portant consignation et astreinte administratives M. César HULIN, barrage du plan d'eau au lieu-dit "Peyrat", commune de Saint-Antoine-de-Ficalba (3 pages) Page 252

## **Sous-préfecture de Marmande /**

47-2022-02-17-00001 - Arrêté-Speedway\_Marmande\_19.02.2022 (4 pages) Page 256

CHD La Candélie

47-2021-12-13-00010

Document unique d'évaluation des risques  
professionnels du CHD La Candélie

## DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

**RAISON SOCIALE :** Centre hospitalier dep. la  
candélie

Le document unique : document ayant pour but d'améliorer les conditions de travail au sein de la structure en recensant l'ensemble des risques d'accident du travail, de maladies professionnelles et en y apportant des solutions concrètes.

Les actions / formations mises en place ont un impact direct sur l'entreprise et ses collaborateurs : baisse de l'absentéisme, des accidents et maladies professionnelles, une diminution du turn-over, une amélioration de la productivité; de meilleures conditions de travail pour tous.

**Centre hospitalier dep. la candelie**

Établissement d'hospitalisation

**SIRET** : 264 702 689 00011

**Adresse du site** : LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE

**Siège social** : LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE

**Date de rédaction initiale** : Septembre 2021

**Date de la dernière mise à jour** : Septembre 2021

## Sommaire

Sommaire.....	3
1. Législation.....	5
2. Méthodologie adoptée.....	7
3. Supports utilisés.....	9
4. Présentation des critères d'évaluation utilisés.....	10
5. Identification des risques par unité de travail du site.....	12
5.1 Unité de travail : Administration.....	12
5.1.1 Présentation.....	12
5.1.2 Evaluation des risques.....	13
5.2 Unité de travail : Soignants.....	31
5.2.1 Présentation.....	31
5.2.2 Evaluation des risques.....	32
5.3 Unité de travail : Entretien et propreté.....	58
5.3.1 Présentation.....	58
5.3.2 Evaluation des risques.....	59
5.4 Unité de travail : Lingerie.....	79
5.4.1 Présentation.....	79
5.4.2 Evaluation des risques.....	80
5.5 Unité de travail : Médical.....	97
5.5.1 Présentation.....	97
5.5.2 Evaluation des risques.....	98
5.6 Unité de travail : Service désinfection.....	120
5.6.1 Présentation.....	120
5.6.2 Evaluation des risques.....	121
5.7 Unité de travail : Atelier mécanique et ambulancier.....	140
5.7.1 Présentation.....	140
5.7.2 Evaluation des risques.....	141
5.8 Unité de travail : Service technique.....	142
5.8.1 Présentation.....	142
5.8.2 Evaluation des risques.....	143
5.9 Unité de travail : Magasin.....	165
5.9.1 Présentation.....	165
5.9.2 Evaluation des risques.....	166
5.10 Unité de travail : Equipe de médiation et d'accompagnement.....	186

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

5.10.1	Présentation.....	186
5.10.2	Evaluation des risques .....	187
5.11	Unité de travail : Pharmacie .....	207
5.11.1	Présentation.....	207
5.11.2	Evaluation des risques .....	208
6.	Présentation du plan d'action .....	222
7.	Présentation du plan de formation sécurité.....	234
8.	Informations COVID-19 .....	235
8.1	Le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés .....	235
8.2	Nettoyage/ désinfection des surfaces et aération des locaux : modalités pratiques 237	
8.2.1	Réouverture après confinement .....	238
8.2.2	Nettoyage quotidien après réouverture.....	238
8.3	Port du masque.....	239
8.3.1	Comment bien mettre son masque.....	240
8.3.2	Comment retirer son masque .....	241
8.4	Application TousAntiCovid.....	242

## 1. Législation

Plusieurs textes disposent de l'obligation pour toute entreprise de rédiger, au moins annuellement un document unique d'évaluation des risques professionnels lorsqu'elle a un salarié.

Ces textes relatifs à ces dispositions sont les suivants :

- Directive n°89/391/CEE du 12 juin 1989
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991
- Articles L. 4121-1 à L. 4121-3 du Code du travail
- Décret n° 2001-1016 du 05 Novembre 2001
- Circulaire DRT N° 6 du 18 avril 2002
- Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 modifiant l'article R4121-1 du code du travail
- Décret n° 2008-1347 du 17 décembre 2008

### Principaux textes

#### Article R 4121-4 du Code du travail

« Le document unique d'évaluation des risques est tenu à la disposition :

- « 1° Des travailleurs ;
- « 2° Des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des instances qui en tiennent lieu ;
- « 3° Des délégués du personnel ;
- « 4° Du médecin du travail ;
- « 5° Des agents de l'inspection du travail ;
- « 6° Des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ;
- « 7° Des agents des organismes professionnels de santé, de sécurité et des conditions de travail mentionnés à l'article L. 4643-1 ;
- « 8° Des inspecteurs de la radioprotection mentionnés à l'article L. 1333-17 du code de la santé publique et des agents mentionnés à l'article L. 1333-18 du même code, en ce qui concerne les résultats des évaluations liées à l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants, pour les installations et activités dont ils ont respectivement la charge.

« Un avis indiquant les modalités d'accès des travailleurs au document unique est affiché à une place convenable et aisément accessible dans les lieux de travail. Dans les entreprises ou établissements dotés d'un règlement intérieur, cet avis est affiché au même emplacement que celui réservé au règlement intérieur. »

#### Article 11 de la Directive n°89/391/CEE du 12 juin 1989

Consultation et participation des travailleurs

1. Les employeurs consultent les travailleurs et/ou leurs représentants et permettent leur participation dans le cadre de toutes les questions touchant à la sécurité et à la santé au travail.

Cela implique :

La consultation des travailleurs,

Le droit des travailleurs et/ou de leurs représentants de faire des propositions, la participation équilibrée conformément aux législations et/ou pratiques nationales.

#### Article L4121-1 et Article L4121-2 du Code du travail

Article L4121-1 du Code du travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels ;

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

2° Des actions d'information et de formation ;  
3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.  
L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. »  
Article L4121-2 du Code du travail  
« L'employeur met en œuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention suivants :  
1° Eviter les risques ;  
2° Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;  
3° Combattre les risques à la source ;  
4° Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;  
5° Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;  
6° Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;  
7° Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral, tel qu'il est défini à l'article L. 1152-1 ;  
8° Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;  
9° Donner les instructions appropriées aux travailleurs. »

### Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001

« Art. R. 230-1. - L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder en application du paragraphe III (a) de l'article L. 230-2. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.  
« La mise à jour est effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail, au sens du septième alinéa de l'article L. 236-2, ou lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.  
« Dans les établissements visés au premier alinéa de l'article L. 236-1, cette transcription des résultats de l'évaluation des risques est utilisée pour l'établissement des documents mentionnés au premier alinéa de l'article L. 236-4.  
« Le document mentionné au premier alinéa du présent article est tenu à la disposition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des instances qui en tiennent lieu, des délégués du personnel ou, à défaut, des personnes soumises à un risque pour leur sécurité ou leur santé, ainsi que du médecin du travail.  
« Il est également tenu, sur leur demande, à la disposition de l'inspecteur ou du contrôleur du travail ou des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale et des organismes mentionnés au 4o de l'article L. 231-2. »

## 2. Méthodologie adoptée

Le présent Document Unique a été construit selon une méthode qui comporte les objectifs suivants et se réalise en 4 étapes:

- Associer le personnel à l'évaluation des risques
- Aller au-delà de la stricte obligation d'évaluation en initiant la démarche de prévention des risques

### Etape 1 : préparation

L'étape de préparation consiste à :

- Collecter et traiter des informations utiles à l'évaluation,
- Définir les critères d'évaluation,
- Identifier des unités de travail,
- Organiser les réunions de travail.

L'évaluation de chacun des risques identifiés est effectuée selon 3 critères :

- Fréquence d'exposition,
- Probabilité de réalisation de l'accident lors de l'exposition au risque,
- Gravité potentielle.

L'indice est calculé en multipliant les 3 éléments ci-dessus.

Détermination des unités de travail : Les unités de travail ont été déterminées en identifiant les situations de travail exposant les travailleurs à des risques similaires. Le personnel de la société a été réparti en 8 unités de travail :

- Unité de travail : Administration
- Unité de travail : Soignants
- Unité de travail : Entretien et propreté

- Unité de travail : Lingerie
- Unité de travail : Médical
- Unité de travail : Service désinfection
- Unité de travail : Atelier mécanique et ambulancier
- Unité de travail : Service technique
- Unité de travail : Magasin
- Unité de travail : Equipe de médiation et d'accompagnement
- Unité de travail : Pharmacie

### **Etape 2 : animation des réunions de travail**

Des échanges avec une partie du personnel a été effectué, les échanges ont été effectué avec un échantillon représentative des activités de l'établissement. Ces échanges ont lieu lors d'une visite de l'établissement, également une partie du personnel a pu s'exprimer via l'utilisation d'un formulaire diffusé en ligne.

### **Etape 3 : formalisation du Document Unique**

Le document unique comprend les éléments suivants :

- La présente première partie qui présente le contexte réglementaire, la méthode utilisée avec la démarche, les critères, les échelles et les coefficients d'évaluations utilisés, les documents utilisés.
- Pour chacune des unités de travail : la description de l'unité de travail et les noms des acteurs impliqués pour l'évaluation ainsi qu'un tableau présentant les résultats de l'évaluation des risques professionnels.

Les différents risques sont classés par classe de risques et pour chacun de ces derniers sont précisés :

- Les mesures de prévention mises en œuvre pour réduire le risque,
- L'évaluation du risque selon chaque critère,
- Le niveau de risque, calculé selon l'évaluation par critère. Ce niveau de risque aboutit à une classification des risques.
- Les mesures de prévention envisageables, identifiées selon les principes généraux de prévention.
- Le document unique comprend également une présentation du plan de formation sécurité.

### **Etape 4 : mise à jour du document unique**

Le présent Document Unique sera mis à jour au moins chaque année ou lors de chaque décision d'aménagement important. Il sera également mis à jour lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

### 3. Supports utilisés

Documents utilisés pour l'évaluation	Commentaires
Liste des accidents du travail	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucun à ce jour</li></ul>
Liste de maladies professionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune à ce jour</li></ul>
Fiche d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune à ce jour</li></ul>
Fiche de donnée sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune FDS fournie</li></ul>
Autre document	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protocole AES et liquide biologique</li></ul>

## 4. Présentation des critères d'évaluation utilisés

3 critères ont été utilisés pour évaluer chacun des risques présents au sein de chaque unité de travail. Chacun de ces 3 critères est mesuré selon 4 niveaux d'importance, et une cotation est affectée à chacun d'entre eux. Les critères utilisés sont les suivants :

**Critère 1** : La fréquence d'exposition

Niveau	Fréquence d'exposition	Cotation
1	Rare (la personne n'est qu'exceptionnellement exposée à ce risque)	1
2	Occasionnel (la personne peut être exposée à ce risque)	2
3	Courant (la personne est régulièrement exposée à ce risque)	3
4	Très fréquent (la personne est exposée de façon continue dans le cadre de son activité principale)	4

**Critère 2** : La probabilité de réalisation de l'accident une fois la personne exposée au risque

Niveau	Probabilité de réalisation	Cotation
1	Peu probable	1
2	Moyennement probable	2
3	Probable	4
4	Très probable	8

**Critère 3** : La gravité du dommage

Niveau	Gravité	Cotation
1	Faible (gêne, inconfort, blessure légère, accident du travail sans arrêt de travail)	5
2	Moyen (accident du travail de faible gravité entraînant un arrêt de travail)	10
3	Grave (accident de travail grave entraînant un arrêt de travail)	25
4	Très grave (maladie professionnelle ou accident de travail mortel ou engendrant une incapacité permanente partielle > à 25%)	50

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

La multiplication des cotations des 3 critères donne le niveau global de risque. Ce dernier est compris entre 5 et 1600 et donnera la priorité des actions à mener.

Cotation globale du risque	Echelle de priorité
5	4
20	
25	3
80	
100	2
240	
300	1
1600	

## 5. Identification des risques par unité de travail du site

### 5.1 Unité de travail : Administration

#### 5.1.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>Administration</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Juin 2021</b>
------------------------------------	-----------------------	------------------------------	------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de personnels administratifs catégorie C, B et A :**

- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Secrétaire
- Adjoint administratif
- Adjoint des cadres
- Attaché Administration Hospitalière
- Directeur adjoint chargé des Ressources Humaines

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- Echange avec les cadres de santé et chefs de pôle
- **Madame Sandra MALARTIC** : Adjoint administratif (par questionnaire)
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité
Ecran, PC portable, siège, repose pieds

### 5.1.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence des câbles sur le sol ou de mobiliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bureaux sont bien rangés</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>• Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chute lié à l'utilisation de marche pied ou de la chaise pour récupérer le document ou les objets en hauteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de chaise ou marchepied évité autant que possible</li> <li>• Marchepied en bon état</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	3	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>• Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>• S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>• Contrôler l'état du marchepied avant utilisation</li> <li>• Etudier la possibilité de rendre accessible les fenêtres dans les vestiaires pour éviter de devoir utiliser une chaise ou un marchepied</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>Présence d'ascenseur</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Risques de troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, à la nuque suite à la position prolongée assise. Affections péri-articulaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Siège réglable à disposition</li> <li>Ecran ajustable</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition de livrets de prévention ergonomie au bureau à chaque personne</li> <li>Mettre à disposition des repose pieds</li> <li>Mettre à disposition des souris ergonomiques</li> <li>Mettre à disposition des supports dorsaux</li> <li>Prendre une pause dès que l'activité le permet pour marcher ou faire une tâche dans laquelle on travaille en position debout</li> <li>Formation ergonomie au bureau</li> <li>Formation TMS</li> <li>Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la manutention</b>	Risques de troubles musculo-squelettiques liés au port de charges divers (Port de dossier, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remettre un livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de patients, déplacement vers un service extérieur à la Candeli ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement exceptionnel (réaliser si personnels soignants indisponible)</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Cadres	1	2	4	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>Présence de ralentisseurs</li> <li>Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gant à usage unique à disposition</li> <li>Le stock est bien géré</li> <li>Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une crème hydratante et réparatrice pour les mains</li> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>
	<p>Réactions allergiques provoquées par les protéines du latex lors de l'utilisation d'équipements médicaux en caoutchouc naturel (exemple : gants chirurgicaux)</p> <p>Lésions eczématiformes (ou bien dermatoses irritatives) aux mains par exemple, dues à l'usage répété de désinfectants et détergents, notamment contenant des tensio-actifs cationiques (ammoniums quaternaires)</p>		Toute l'unité	1	2	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>Proposer d'autres types de gants médicaux en cas d'irritation (Nitrile, stretch...)</li> <li>Affichage/sensibilisation/formation sur les risques liés aux produits chimiques</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'infection/contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> <li>• Bureau individuel</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	4	400	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors d'épisodes épidémiques exceptionnels ou pandémiques notamment l'épidémie de COVID-19 (Coronavirus) lors de l'accueil du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation du nombre de visites</li> <li>• Gel hydroalcoolique et masques disponibles à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Signalisation au sol en vue du respect des distanciations de sécurité</li> <li>• Prise systématique de la température corporelle des intervenants qui sont de passages</li> </ul>	Toute l'unité	1	1	4	50	
	Risques d'infection/ contamination lors d'épisodes épidémiques exceptionnels ou pandémiques notamment l'épidémie de COVID-19 (Coronavirus) lors de livraison (colis ou autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un accueil à l'entrée du site (pass sanitaire obligatoire)</li> <li>• Limitation du nombre d'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	4	100	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>Suivi des passages sur un registre</li> <li>Bureau individuel</li> <li>Désinfectant mis à disposition</li> <li>Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>Port du masque obligatoire</li> <li>Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>Eviter les transports en commun</li> <li>Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>Informers les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>Port du masque obligatoire</li> <li>Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> </ul>
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Piqures septiques avec les documents agrafés. Risque de coupures et mutilations en utilisant, ciseaux, agrafes etc...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition de trousse de secours</li> <li>Présence d'infirmier sur le site</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au réapprovisionnement de la trousse de secours</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	4	3	3	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>Formation TMS</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié à la Manutention des dossiers pour consultation, mise à jour, archivage, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise d'un livret de prévention sur le port de charges</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de trouble musculo-squelettique : tendinites ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs lors de la frappe sur le clavier.		Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique et contraintes visuelles et posturales liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risque de fatigue, déconcentration liée au fait de travailler dans des bureaux communicants et dans un environnement avec un passage régulier		Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de bouchons d'oreilles</li> <li>• Mettre à disposition des casques téléphoniques</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une climatisation au sol</li> <li>Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>
	Risque de péremption des produits suite aux fortes chaleurs dans les pharmacies de certaines unités	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité d'équiper les pharmacies d'armoires à pharmacie réfrigérée positives</li> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèges des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution à la suite d'un faux contact (prises en cascade, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue, déprime du fait de l'absence d'éclairage naturel dans le bureau en période d'hiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux équipés de plusieurs fenêtres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un éclairage artificiel homogène.</li> <li>• Mettre le poste de travail dans une pièce ayant un éclairage naturel</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches (changement de personnel dans les équipes, changement de direction, retour de la crise COVID-19, ...)		Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>
	Stress, énervement, irritabilité du fait des mésententes dans l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitation à la discussion en cas de troubles</li> </ul>	Toute l'unité	1	2	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>
	Risque de stress ou d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque lié à la charge mentale, gestion et suivi du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange régulier avec la direction</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Mettre des objectifs mesurables et atteignables avec un temps réalisable</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de dépression lié au harcèlement réalisé par des collègues, supérieur ou client	<ul style="list-style-type: none"> <li>Echange régulier avec la direction</li> </ul>	Toute l'unité	1	1	2	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation face au harcèlement</li> <li>Mettre en place une procédure de signalement de fait harcèlement</li> <li>Affichage sur que faire en cas d'harcèlement.</li> <li>Réaliser une étude sur les risques psychosociaux RPS</li> <li>Etudier la possibilité de facilité le processus de mutation entre les services</li> </ul>

## 5.2 Unité de travail : Soignants

### 5.2.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>SOIGNANTS</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Juin 2021</b>
------------------------------------	------------------	------------------------------	------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Infirmière de jour
- Infirmière de nuit
- Infirmière de soins généraux
- Aide-soignante de jour
- Aide-soignante de nuit
- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**
- **Poste présent sur d'autres sites situé dans le département**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- Echange avec les cadres de santé et cadre supérieur de santé
- Echange avec le personnel présent :
  - Infirmière
  - Aide-soignant
- **Madame Jocelyne SOURBES** : Cadre supérieur de santé
- **Madame Marlène DURAND** : Cadre de santé
- **Madame Rebecca POULET** : Cadre de santé
- **Madame DUFOUR** : Infirmière

- **Monsieur Laurent ZANEL** : Cadre de santé (par questionnaire)
- **Madame Samira SASSOU** : Infirmière de coordination (par questionnaire)
- **Monsieur Christophe GAUTHIER** : Cadre de santé (par questionnaire)
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

### 5.2.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence d'objets ou de câbles sur les passages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bureaux sont bien rangés</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>• Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>• Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>• Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide ou lors de présence d'humidité, ou d'aliments gras laissé tomber accidentellement par les résidents au niveau du sol (chambres, couloirs, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>• Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• Rappeler au personnel d'être vigilant lorsqu'il intervient en chambre</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
	Risque de chute et de blessure lors de la mobilisation d'un résident (PMR) lors d'un transfert (un patient peut entrainer la chute d'un soignant)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel est formé mobiliser les résidents en situation d'handicap PMR</li> <li>• Mise à disposition de machines pour l'aide à la mobilisation des PMR</li> <li>• Le personnel peut demander de l'aide à son collègue lors d'un transfert plus difficile</li> <li>• Les cadres de santé et ASH sont disponibles en cas de besoin</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les bons gestes à adopter lors des mobilisations</li> <li>• Valoriser l'entraide</li> <li>• Assurer une gestion des plannings pour que les soignants disposent d'aide en cas de besoin</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>• Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>• Présence d'ascenseur</li> <li>• Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>• Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>• Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>
	Risque de chute lié à l'utilisation de marche pied ou de la chaise pour récupérer le document ou les objets en hauteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de chaise ou marchepied évité autant que possible</li> <li>• Marchepied en bon état</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	3	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>• Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>• S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>• Contrôler l'état du marchepied avant utilisation</li> <li>• Etudier la possibilité de rendre accessible les fenêtres dans les vestiaires pour éviter de devoir utiliser une chaise ou un marchepied</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse, infections péri-articulaires à la suite de l'exposition prolongée debout lors des préparations des médicaments, lors des soins des résidents, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Utilisation du mobilier médical ajustable manuellement ou électriquement</li> <li>• Formations gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si le soin le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, à la nuque par suite de position prolongée assise. Lors des transmissions des soins sur ordinateur ou oralement Affections péri-articulaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Prend une pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Sièges réglables à disposition</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Mettre à disposition des supports dorsaux</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risque lié à la manutention</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales et aux bras à la suite du port de charges : matelas, manipulation du résident, réfection des lits, transferts de résidents)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Alternance des tâches</li> <li>• Outil d'aide à la manutention à disposition (lève personne, ...)</li> <li>• Lit ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• S'assurer et rappeler les bons gestes à adopter pour éviter de se faire mal</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
	Risque de heurt ou de choc lié à certains vestiaires étroits	•	Toute l'unité	3	1	1	<b>15</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'agrandir les vestiaires étroits</li> <li>• Optimiser les espaces</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de patients, déplacement vers un service extérieur à la Candeli ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement fréquent</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Le stock est bien géré</li> <li>• Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Réactions allergiques provoquées par les protéines du latex lors de l'utilisation d'équipements médicaux en caoutchouc naturel (exemple : gants chirurgicaux)</p> <p>Lésions eczématiformes (ou bien dermatoses irritatives) aux mains par exemple, dues à l'usage répété de désinfectants et détergents, notamment contenant des tensio-actifs cationiques (ammoniums quaternaires)</p>		Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>• Proposer d'autres types de gants médicaux en cas d'irritation (Nitrile, stretch...)</li> <li>• Affichage/sensibilisation/formation sur les risques liés aux produits chimiques</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'attraper des champignons / bactéries/ virus en nettoyant et en étant liés au contact répétitif avec les résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solution hydro alcoolique</li> <li>• Lavage des mains</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	120	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux soignants de porter les EPI</li> </ul>
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'infection, allergie liée à l'exposition à des agents biologique (HIV, Hépatites...) dû à un accident d'exposition au sang lors de la manipulation des prélèvements, lors des prélèvements ou de l'entretien du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolations des patients contagieux</li> <li>• Identifications des personnes à risque</li> <li>• Suivi médical du personnel</li> <li>• Gant à disposition</li> <li>• Solution hydro alcoolique</li> <li>• Lavage des mains</li> <li>• Formation exposition au sang</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement</li> <li>• Veillez au port des EPI par le personnel</li> <li>• Tenir les vaccinations à jour</li> <li>• Ne pas travailler près de son collègue lors des manipulations avec des aiguilles ou d'autres outils coupants ou tranchant</li> <li>• Rappeler au personnel l'intérêt d'être à jour sur leurs vaccinations</li> </ul>
	Risque de contamination par aéroportée (ou par des gouttelettes) ou par contact direct ou indirect lors des contacts avec un résident malade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolations des patients contagieux</li> <li>• Identifications des personnes à risque</li> <li>• Suivi médical du personnel</li> <li>• Gant à disposition</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Port de la blouse protectrice</li> <li>• Désinfection et aérations des chambres</li> <li>• Désinfection quotidienne des chambres</li> <li>• Lavages des mains</li> <li>• Solution hydro alcoolique</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement</li> <li>• Veillez au port des EPI adaptés.</li> <li>• Tenir les vaccinations à jour</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• La distanciation sanitaire respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors d'épisodes épidémiques exceptionnels ou pandémiques notamment l'épidémie de COVID-19 (Coronavirus) lors de l'accueil du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation du nombre de visites</li> <li>• Gel hydroalcoolique et masques disponibles à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Signalisation au sol en vue du respect des distanciations de sécurité</li> <li>• Prise systématique de la température corporelle des intervenants qui sont de passages</li> </ul>	Toute l'unité	1	1	4	50	
	Risques d'infection/ contamination lors d'épisodes épidémiques exceptionnels ou pandémiques notamment l'épidémie de COVID-19 (Coronavirus) lors de livraison (colis ou autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un accueil à l'entrée du site (pass sanitaire obligatoire)</li> <li>• Limitation du nombre d'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	4	100	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>Suivi des passages sur un registre</li> <li>Bureau individuel</li> <li>Désinfectant mis à disposition</li> <li>Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>Port du masque obligatoire</li> <li>Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>Eviter les transports en commun</li> <li>Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>Informers les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>Port du masque obligatoire</li> <li>Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risques de contamination par agents infectieux (microbien, parasitaire...) engendré par le contact direct ou indirect avec les usagers ou de leurs liquides biologiques : excréctions corporelle (changes des résidents, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gants à disposition</li> <li>Mises à dispositions de solution hydro alcoolique et de savons</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de blessures, coupures et piqûres lié à l'utilisation du matériel médical, lit médical (pincement de doigts etc....)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trousse de secours à disposition</li> <li>Personnel qualifié en cas de blessure</li> <li>Présence de SST et personnel soignant</li> <li>Le personnel est formé pour l'utilisation du matériel et du mobilier médical</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au réapprovisionnement de la trousse de secours</li> <li>Vérifier périodiquement l'état du mobilier et du matériel (ou machine) médical(e)</li> <li>Affichage « Comment réagir en cas de coupure »</li> <li>Affichage « Comment réagir en cas de piqûre »</li> <li>Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes	•	Toute l'unité	4	3	3	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Microcoupures au niveau des doigts ou des mains avec des feuilles de papiers, ciseaux, ... Piqûres septiques avec les documents agrafés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de trousse de secours</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller au réapprovisionnement de la trousse de secours</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique : tendinites ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs lors de la frappe sur le clavier.		Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique et contraintes visuelles et posturales liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Troubles musculo squelettique liés à la manipulation des différents chariots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de l'état du chariot</li> <li>• Les responsables sont à l'écoute des remarques des infirmiers pour améliorer le confort au travail</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement l'état des chariots</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à ranger correctement les chariots</li> </ul>
	Risque de blessure lié au déplacement des machines médicalisés (coup au niveau des tibias, des genoux, au niveau d'abdomen...)		Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant lors de l'utilisation des machines</li> <li>• Rappeler aux salariés de mettre en charge sur secteur les machines qui sont équipées de batteries</li> <li>• Former le personnel sur les machines utilisées</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
	Risque de chute due à une barrière de lit ou un autre objet mal fixé lors de l'utilisation des machines ou des lits médicalisés : risque de blessure au niveau des membres inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel vérifié périodiquement</li> <li>• Le personnel est vigilant aux mauvaises fixations du mobilier</li> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risques liés aux bruits des appareils et bruits émis par les résidents, les machines (aspirateur hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats, cris des résidents...) : gêne, risque de fatigue, perte auditive, acouphène, hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre des pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> <li>Achat de machine moins bruyantes</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionner les outils les moins bruyants</li> <li>Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une climatisation au sol</li> <li>Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de péremption des produits suite aux fortes chaleurs dans les pharmacies de certaines unités		Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'équiper les pharmacies d'armoires à pharmacie réfrigérée positives</li> <li>• Mettre des affiches sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur</li> <li>• Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue visuelle lié à la lumière artificielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux équipés de plusieurs fenêtres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à équiper les locaux de sources lumineuses non agressives pour les yeux</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de dépression lié au harcèlement réalisé par des collègues, supérieur ou client	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication possible avec la hiérarchie</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux RPS</li> <li>• Sensibilisation face au harcèlement</li> <li>• Mettre en place une procédure de signalisation face au Harcèlement</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Affichage sur que faire en cas d'harcèlement.</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.		Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de stress, d'anxiété, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre en place un secrétariat/standard téléphonique dans certains services</li> </ul>
	Risque de stress, de fatigue ou de problème dans son environnement privé/familiale liés au travail de nuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La hiérarchie est à l'écoute du personnel</li> </ul>	Personnel de nuit	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risque d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil du public en binôme</li> <li>• Personnel diplômé pour la prise en charge de ce type de public</li> <li>• Formation OMEGA proposé</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	3	<b>600</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement  Particularité des patients adolescents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil du public en binôme</li> <li>• Personnel diplômé pour la prise en charge de ce type de public</li> <li>• Formation OMEGA proposé</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	3	<b>600</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>• Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>• Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>

### 5.3 Unité de travail : Entretien et propreté

#### 5.3.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>ENTRETIEN ET PROPLETE</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Juin 2021</b>
------------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------

#### Membres de l'unité de travail

##### Cette unité de travail est composée de :

- Agent des services hospitaliers (ASH)

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**
- **Poste présent sur d'autres sites situé dans le département**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- Echange avec les cadres de santé et cadre supérieur de santé
- Echange avec les ASH présent
- **Madame Jocelyne SOURBES** : Cadre supérieur de santé
- **Madame Marlène DURAND** : Cadre de santé
- **Monsieur Laurent ZANEL** : Cadre de santé (par questionnaire)
- **Madame Samira SASSOU** : Infirmière de coordination (par questionnaire)
- **Monsieur Christophe GAUTHIER** : Cadre de santé (par questionnaire)
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

Tenu intégral : tunique, blouse

5.3.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide ou lors de présence d'humidité, ou d'aliments gras laissé tomber accidentellement par les résidents au niveau du sol (chambres, couloirs, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>• Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> <li>• Chaussures antidérapante disponible sur demande</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'installer un sol antidérapant</li> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute lié à la présence d'un sol encombré (chaise, fils d'aspirateur...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autolaveuse sans fil à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité de mettre à disposition un aspirateur sans fil</li> <li>Penser à bien ranger les outils munis d'un manche et de les fixer au mur</li> <li>Rester vigilant lors des déplacements</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>Présence d'ascenseur</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute lié à l'utilisation de la chaise pour récupérer le document ou les objets en hauteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marche pied en bonne état</li> <li>• Utilisation de chaise ou marchepied évité autant que possible</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à la disposition des salariés des manche télescopiques pour atteindre les hauteurs des vitres</li> <li>• Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>• Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>• S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>• Contrôler l'état du marchepied avant utilisation</li> <li>• Etudier la possibilité de rendre accessible les fenêtres dans les vestiaires pour éviter de devoir utiliser une chaise ou un marchepied</li> </ul>
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Risque de Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse à la suite de la position prolongée debout	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation Gestes et Postures</li> <li>• Alternance des positions durant la journée (debout/assis)</li> </ul>	Toute l'unité	4	3	2	320	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si la tâche le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques de troubles musculo-squelettiques lié aux nombreux déplacements dans les locaux, piétinement, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Présence d'un ascenseur</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation TMS</li> <li>• S'asseoir dès que l'activité le permet</li> </ul>
<b>Risques liés à la manutention</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales et aux bras à la suite du port de charges : matelas, aspirateur, sacs de linge...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Alternance des tâches</li> <li>• Formation gestes et postures</li> <li>• Les collègues s'entraident</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	240	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• S'assurer et rappeler les bons gestes à adopter pour éviter de se faire mal</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> <li>• Mettre à disposition des chariots d'aide à la manutention</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Douleurs dorsales liés aux différents gestes de nettoyage : le fait de s'abaisser pour le nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi régulier de la médecine du travail</li> <li>• La hiérarchie met à disposition des EPI adaptés aux salariés</li> <li>• Vigilance des responsables sur l'état de santé au travail des différents salariés</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, aux bras à la suite du port de marchandises, au fait de porter les poubelles, d'effectuer le nettoyage...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de chariot à roulettes</li> <li>• Utilisation d'une autolaveuse</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs persistantes ou chroniques au cou, aux épaules, aux mains/poignets (syndrome du canal carpien), aux coudes et/ou aux bras suite gestes répétitifs effectués lors du nettoyage/bionettoyage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de heurt ou de choc lié à certains vestiaires étroits	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	1	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'agrandir les vestiaires étroits</li> <li>• Optimiser les espaces</li> </ul>
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, et solution hydro alcoolique comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Le stock est bien géré</li> <li>• Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>
	Risques liés à l'utilisation des produits : irritant pour les yeux, dessèchement ou gerçures de la peau. Risque de somnolence ou vertiges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aération du le lieu de travail</li> <li>• Ne pas approcher la nourriture</li> <li>• L'interdiction de fumer à proximité</li> <li>• Utilisations de gants adaptés</li> <li>• EPI à disposition en fonction de l'activité</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque lié à l'utilisation de produits de nettoyage (Détergent Bactéricide) : irritation des yeux et de la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact avec les yeux peut provoquer des rougeurs, douleur et vision brouillée. L'ingestion peut provoquer des douleurs abdominales, nausées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage des pictogrammes de danger des produits chimiques</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>Port du masque</li> <li>La distanciation sanitaire respectée</li> <li>Suivi des passages sur un registre</li> <li>Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de contamination par aéroportée (ou par des gouttelettes) ou par contact direct ou indirect lors des contacts avec un résident malade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolations des patients contagieux</li> <li>• Identifications des personnes à risque</li> <li>• Suivi médical du personnel</li> <li>• Gant à disposition</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Port de la blouse protectrice</li> <li>• Désinfection et aérations des chambres</li> <li>• Désinfection quotidienne des chambres</li> <li>• Lavages des mains</li> <li>• Solution hydro alcoolique</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement</li> <li>• Veillez au port des EPI adaptés.</li> <li>• Tenir les vaccinations à jour</li> </ul>
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>Suivi des passages sur un registre</li> <li>Bureau individuel</li> <li>Désinfectant mis à disposition</li> <li>Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>Port du masque obligatoire</li> <li>Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>Eviter les transports en commun</li> <li>Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>Informers les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>Port du masque obligatoire</li> <li>Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risques de contamination par agents infectieux (microbien, parasitaire...) engendré par le contact direct ou indirect avec les usagers ou de leurs liquides biologiques (contact avec des draps souillés, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gants à disposition</li> <li>Mises à dispositions de solution hydro alcoolique et de savons</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> </ul>
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risques de TMS liés à la manipulation des équipements de nettoyage (chariots, balais, aspirateurs...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les outils de nettoyages sont équipés de manche ajustable</li> <li>La hiérarchie est à l'écoute</li> <li>Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre un livret sur les bons gestes à adopter au travail</li> <li>Prendre des moments de pause dès que l'activité le permet</li> <li>Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes	•	Toute l'unité	4	3	3	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Troubles musculo squelettique liés à la manipulation des différents chariots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de l'état du chariot</li> <li>• Les responsables sont à l'écoute des remarques du personnel pour améliorer le confort au travail</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement l'état des chariots</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à ranger correctement les chariots</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
	Risque de chute due à une barrière de lit ou un autre objet mal fixé lors de l'utilisation des machines ou des lits médicalisés : risque de blessure au niveau des membres inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel vérifié périodiquement</li> <li>• Le personnel est vigilant aux mauvaises fixations du mobilier</li> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risques liés aux bruits des appareils et bruits émis par les résidents, les machines (aspirateur hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats, cris des résidents...) : gêne, risque de fatigue, perte auditive, acouphène, hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre des pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Privilégier des machines les moins bruyantes possible</li> <li>Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une climatisation au sol</li> <li>Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèges des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue visuelle lié à la lumière artificielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux équipés de plusieurs fenêtres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à équiper les locaux de sources lumineuses non agressives pour les yeux</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de dépression lié au harcèlement réalisé par des collègues, supérieur ou client	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication possible avec la hiérarchie</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux RPS</li> <li>• Sensibilisation face au harcèlement</li> <li>• Mettre en place une procédure de signalisation face au Harcèlement</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Affichage sur que faire en cas d'harcèlement.</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de stress, d'anxiété, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre en place un secrétariat/standard téléphonique dans certains services</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risque d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil du public en binôme</li> <li>• Formation OMEGA proposé</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	3	<b>600</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>• Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>• Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>

## 5.4 Unité de travail : Lingerie

### 5.4.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>LINGERIE</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Juin 2021</b>
------------------------------------	-----------------	------------------------------	------------------

#### Membres de l'unité de travail

##### Cette unité de travail est composée de :

- Agent de lingerie

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**
- **Déplacement dans le département du Lot-et-Garonne**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- **Monsieur TERRIER** : Référent lingerie
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

Chaussure de sécurité, botte de sécurité, pantalon, tee-shirt, pull, vêtement d'hiver Haute Visibilité

5.4.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage à l'humide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussure antidérapante mis à disposition</li> <li>• Présence d'une signalisation</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
	Risque de chute lié à la présence d'un sol encombré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une zone de stockage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser à bien ranger les outils munis d'un manche et de les fixer au mur</li> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• Optimiser et ranger les espaces de stockages</li> <li>• Etudier la circulation des agents et installer des signalisations pour faciliter leurs déplacements</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>• Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>• Présence d'ascenseur</li> <li>• Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>• Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>• Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>
	Risque de chute lié à l'utilisation de la marche pied ou de la chaise pour récupérer le document ou les objets en hauteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marche pied en bonne état</li> <li>• Utilisation de chaise ou marchepied évité autant que possible</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>• Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>• S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>• Contrôler l'état du marchepied avant utilisation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Risque de Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse à la suite de la position prolongée debout	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation Gestes et Postures</li> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> </ul>	Toute l'unité	4	3	2	<b>320</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si la tâche le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
	Risques de troubles musculo-squelettiques lié à la réalisation de gestes répétitifs sur la table de préparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Alternance des tâches</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	<b>240</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer des exercices d'étirements et de relaxation lorsque l'activité le permet</li> <li>• Étudier la possibilité de mettre à disposition des tables ajustables</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Assurer un suivi de la médecine du travail</li> </ul>
	Risques de troubles musculo-squelettiques liés aux nombreux déplacements dans les locaux notamment pour aller récupérer les chariots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause quand l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation TMS</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales et aux bras à la suite du port de charges : coffres, sacs de linge...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chariot d'aide à la manutention à disposition</li> <li>• Les collègues s'entraident</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	240	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation TMS</li> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Formations gestes et postures</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> </ul>
<b>Risques liés à la manutention</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, aux bras à la suite du port de piles de linges ou de draps.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de chariot à roulettes</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de matériel, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement hebdomadaire</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	1	2	4	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, et solution hydro alcoolique comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil dans la trousse de secours</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à la disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques liés à l'utilisation des produits de lavages : irritant pour les yeux, dessèchement ou gerçures de la peau. Risque de somnolence ou vertiges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>EPI à disposition en fonction de l'activité</li> <li>Les responsables sont vigilants sur la bonne utilisation des EPI</li> <li>Présence de SST et personnel soignant sur site</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	<b>200</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Former tant que possible le personnel en SST</li> <li>Mettre à la disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> <li>Ne pas approcher la nourriture</li> <li>Utilisations de gants adaptés</li> <li>Lavage des mains avant de fumer et ne pas fumer trop proche des produits chimique</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Risque lié à l'utilisation de produits de nettoyage (Détergent Bactéricide) : irritation des yeux et de la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact avec les yeux peut provoquer des rougeurs, douleur et vision brouillée. L'ingestion peut provoquer des douleurs abdominales, nausées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage des pictogrammes de danger des produits chimiques</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	<p>Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>Port du masque</li> <li>La distanciation sanitaire respectée</li> <li>Suivi des passages sur un registre</li> <li>Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risques de contamination par agents infectieux (microbien, parasitaire...) engendré par le contact direct ou indirect avec les usagers ou de leurs liquides biologiques (contact avec des draps souillés, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants à disposition</li> <li>• Mises à dispositions de solution hydro alcoolique et de savons</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>• Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes	•	Toute l'unité	4	3	3	<b>400</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risques liés aux bruits des machines et du sèche-linge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	<b>80</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier des machines les moins bruyantes possible</li> <li>• Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> <li>• Etudier la possibilité de mieux isoler les salles pour atténuer le bruit</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de malaises, de fatigues liées à la chaleur d'une période de canicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une climatisation au sol</li> <li>• Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>• Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>• Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue, déprime du fait de l'absence d'éclairage naturel en hiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le poste de travail se trouve dans une pièce ayant un éclairage naturel</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'un éclairage artificiel homogène dans l'établissement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de stress, d'anxiété, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	•	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.		Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risque d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement		Toute l'unité	3	3	3	600	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des points sur la situation du travail</li> <li>Travaille avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>Former le personnel à la gestion de public avec trouble du comportement</li> <li>Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>

## 5.5 Unité de travail : Médical

### 5.5.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>MEDICAL</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Juin 2021</b>
------------------------------------	----------------	------------------------------	------------------

#### Membres de l'unité de travail

##### Cette unité de travail est composée de :

- Médecin
- Ergothérapeute
- Psychiatre
- Psychologue
- Assistante-sociale
- Psychomotricien
- Neuro-psychologue

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**
- **Poste présent sur les autres sites du département**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- Echange avec les cadres de santé et cadre supérieur de santé
- **Madame Jocelyne SOURBES** : Cadre supérieur de santé
- **Madame Marlène DURAND** : Cadre de santé
- **Madame Rebecca POULET** : Cadre de santé
- **Madame DUFOUR** : Infirmière
- **Monsieur Laurent ZANEL** : Cadre de santé (par questionnaire)
- **Madame Samira SASSOU** : Infirmière de coordination (par questionnaire)
- **Monsieur Christophe GAUTHIER** : Cadre de santé (par questionnaire)

- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

### 5.5.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence d'objets ou de câbles sur les passages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de SST et de personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	3	3	<b>200</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>• Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>• Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>• Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunter les passages les moins à risque</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide ou lors de présence d'humidité, ou d'aliments gras laissé tomber accidentellement par les résidents au niveau du sol (chambres, couloirs, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>• Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• Rappeler au personnel d'être vigilant lorsqu'il intervient en chambre</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
	Risque de chute et de blessure lors de la mobilisation d'un résident	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel est formé mobiliser les résidents en situation d'handicap PMR</li> <li>• Mise à disposition de machines pour l'aide à la mobilisation des PMR</li> <li>• Le personnel peut demander de l'aide à son collègue lors d'un transfert plus difficile</li> <li>• Les cadres de santé et ASH sont disponibles en cas de besoin</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que le personnel soit au nombre de deux, minimum, lors des mobilisations difficiles</li> <li>• Rappeler les bons gestes à adopter lors des mobilisations</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>Présence d'ascenseur</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>
	Risque de chute lié à l'utilisation de marche pied ou de la chaise pour récupérer le document ou les objets en hauteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de chaise ou marchepied évité autant que possible</li> <li>Marchepied en bon état</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	3	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>Contrôler l'état du marchepied avant utilisation</li> <li>Etudier la possibilité de rendre accessible les fenêtres dans les vestiaires pour éviter de devoir utiliser une chaise ou un marchepied</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse, infections péri-articulaires à la suite de l'exposition prolongée debout lors des préparations des médicaments, lors des soins des résidents, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Utilisation du mobilier médical ajustable manuellement ou électriquement</li> <li>• Formations gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si le soin le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, à la nuque par suite de position prolongée assise. Lors des transmissions des soins sur ordinateur ou oralement Affections péri-articulaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Prend une pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Sièges réglables à disposition</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Mettre à disposition des supports dorsaux</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales et aux bras à la suite du port de charges : manipulation du résident pour des consultations ou des auscultations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Lit ajustable</li> <li>• Présence d'un kiné et des soignants pour l'aide à la mobilisation</li> <li>• Mobilier pour les PMR à disposition</li> <li>• Formation préalable sur l'utilisation des appareillages pour mobiliser les PMR</li> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Utilisation du mobilier médical ajustable manuellement ou électriquement</li> <li>• Formations gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	3	2	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Mettre à disposition des outils d'aide à la manutention</li> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> </ul>
<b>Risques liés à la manutention</b>	Risque de heurt ou de choc lié à certains vestiaires étroits	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	1	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'agrandir les vestiaires étroits</li> <li>• Optimiser les espaces</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de patients, déplacement vers un service extérieur à la Candeli ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement fréquent</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Le stock est bien géré</li> <li>• Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Réactions allergiques provoquées par les protéines du latex lors de l'utilisation d'équipements médicaux en caoutchouc naturel (exemple : gants chirurgicaux)</p> <p>Lésions eczématiformes (ou bien dermatoses irritatives) aux mains par exemple, dues à l'usage répété de désinfectants et détergents, notamment contenant des tensio-actifs cationiques (ammoniums quaternaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>Proposer d'autres types de gants médicaux en cas d'irritation (Nitrile, stretch...)</li> <li>Affichage/sensibilisation/formation sur les risques liés aux produits chimiques</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li></li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'attraper des champignons / bactéries/ virus en nettoyant et en étant liés au contact répétitif avec les résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solution hydro alcoolique</li> <li>Lavage des mains</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	120	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappeler aux soignants de porter les EPI</li> </ul>
	Risque de contamination par aéroportée (ou par des gouttelettes) ou par contact direct ou indirect lors des contacts avec un résident malade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Isolations des patients contagieux</li> <li>Identifications des personnes à risque</li> <li>Suivi médical du personnel</li> <li>Gant à disposition</li> <li>Port du masque</li> <li>Port de la blouse protectrice</li> <li>Désinfection et aérations des chambres</li> <li>Désinfection quotidienne des chambres</li> <li>Lavages des mains</li> <li>Solution hydro alcoolique</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement</li> <li>Veillez au port des EPI adaptés.</li> <li>Tenir les vaccinations à jour</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• La distanciation sanitaire respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risques de contamination par agents infectieux (microbien, parasitaire...) engendré par le contact direct ou indirect avec les usagers ou de leurs liquides biologiques : excréctions corporelle (changes des résidents, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants à disposition</li> <li>• Mises à dispositions de solution hydro alcoolique et de savons</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>• Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> </ul>
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de blessures, coupures et piqûres lié à l'utilisation du matériel médical, lit médical (pincement de doigts etc....)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trousse de secours à disposition</li> <li>Personnel qualifié en cas de blessure</li> <li>Présence de SST et personnel soignant</li> <li>Le personnel est formé pour l'utilisation du matériel et du mobilier médical</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au réapprovisionnement de la trousse de secours</li> <li>Vérifier périodiquement l'état du mobilier et du matériel (ou machine) médical(e)</li> <li>Affichage « Comment réagir en cas de coupure »</li> <li>Affichage « Comment réagir en cas de piqure »</li> <li>Formation TMS</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	4	3	3	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>Formation TMS</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Microcoupures au niveau des doigts ou des mains avec des feuilles de papiers, ciseaux, ... Piqûres septiques avec les documents agrafés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition de trousse de secours</li> <li>Présence d'infirmier sur le site</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	Veiller au réapprovisionnement de la trousse de secours
	Risque de trouble musculo-squelettique : tendinites ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs lors de la frappe sur le clavier.	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de trouble musculo-squelettique et contraintes visuelles et posturales liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de blessure lié au déplacement des machines médicalisés (coup au niveau des tibias, des genoux, au niveau d'abdomen...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant lors de l'utilisation des machines</li> <li>• Rappeler aux salariés de mettre en charge sur secteur les machines qui sont équipées de batteries</li> <li>• Former le personnel sur les machines utilisées</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
	Risque de chute due à une barrière de lit ou un autre objet mal fixé lors de l'utilisation des machines ou des lits médicalisés : risque de blessure au niveau des membres inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel vérifié périodiquement</li> <li>• Le personnel est vigilant aux mauvaises fixations du mobilier</li> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risques liés aux bruits des appareils et bruits émis par les résidents, les machines (aspirateur hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats, cris des résidents...) : gêne, risque de fatigue, perte auditive, acouphène, hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre des pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> <li>Achat de machine moins bruyantes</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionner les outils les moins bruyants</li> <li>Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une climatisation au sol</li> <li>Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue visuelle lié à la lumière artificielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Locaux équipés de plusieurs fenêtres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à équiper les locaux de sources lumineuses non agressives pour les yeux</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de dépression lié au harcèlement réalisé par des collègues, supérieur ou client	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication possible avec la hiérarchie</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux RPS</li> <li>• Sensibilisation face au harcèlement</li> <li>• Mettre en place une procédure de signalisation face au Harcèlement</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Affichage sur que faire en cas d'harcèlement.</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de stress, d'anxiété, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre en place un secrétariat/standard téléphonique dans certains services</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	•	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.	•	Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>
<b>Risques d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil du public en binôme</li> <li>• Personnel diplômé pour la prise en charge de ce type de public</li> <li>• Formation OMEGA proposé</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	3	600	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement</p> <p>Particularité des patients adolescents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil du public en binôme</li> <li>• Personnel diplômé pour la prise en charge de ce type de public</li> <li>• Formation OMEGA proposé</li> </ul>	Unité Mozar	3	3	3	600	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>
	<p>Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>• Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>• Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>

## 5.6 Unité de travail : Service désinfection

### 5.6.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>SERVICE DESINFECTION</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Septembre 2021</b>
------------------------------------	-----------------------------	------------------------------	-----------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Agent de désinfection

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**
- **Déplacement dans le département du Lot-et-Garonne**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- **Monsieur FOUQUET** : Entretien environnement
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

5.6.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence d'un sol encombré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une zone de stockage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Penser à bien ranger les outils munis d'un manche et de les fixer au mur</li> <li>Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>Optimiser et ranger les espaces de stockages</li> <li>Etudier la circulation des agents et installer des signalisations pour faciliter leurs déplacements</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage à l'humide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussure antidérapante mis à disposition</li> <li>• Présence d'une signalisation</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>• Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>• Présence d'ascenseur</li> <li>• Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>• Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>• Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Risque de Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse à la suite de la position prolongée debout	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation Gestes et Postures</li> <li>• Alternance des positions durant la journée (debout/assis)</li> </ul>	Toute l'unité	4	3	2	<b>320</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si la tâche le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
	Risques de troubles musculo-squelettiques liés aux nombreux déplacements dans les locaux notamment pour aller récupérer les chariots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause quand l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation TMS</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la manutention</b>	Risques de troubles musculo-squelettiques liés au port de charges divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	<b>240</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation TMS</li> <li>Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> <li>Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de matériel, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement hebdomadaire</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	1	2	4	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, et solution hydro alcoolique comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil dans la trousse de secours</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à la disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Réactions allergiques provoquées par les protéines du latex lors de l'utilisation d'équipements médicaux en caoutchouc naturel (exemple : gants chirurgicaux)</p> <p>Lésions eczématiformes (ou bien dermatoses irritatives) aux mains par exemple, dues à l'usage répété de désinfectants et détergents, notamment contenant des tensio-actifs cationiques (ammoniums quaternaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>Proposer d'autres types de gants médicaux en cas d'irritation (Nitrile, stretch...)</li> <li>Affichage/sensibilisation/formation sur les risques liés aux produits chimiques</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> </ul>
	<p>Risques liés à l'utilisation des produits de lavages : irritant pour les yeux, dessèchement ou gerçures de la peau. Risque de somnolence ou vertiges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aération du le lieu de travail</li> <li>Ne pas approcher la nourriture</li> <li>Utilisations de gants adaptés</li> <li>EPI à disposition en fonction de l'activité</li> <li>Les responsables sont vigilants sur la bonne utilisation des EPI</li> <li>Présence de SST et personnel soignant sur site</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Former tant que possible le personnel en SST</li> <li>Mettre à la disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> <li>Lavage des mains avant de fumer et ne pas fumer trop proche des produits chimique</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque lié à l'utilisation de produits de nettoyage (Détergent Bactéricide) : irritation des yeux et de la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact avec les yeux peut provoquer des rougeurs, douleur et vision brouillée. L'ingestion peut provoquer des douleurs abdominales, nausées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage des pictogrammes de danger des produits chimiques</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>
	Risques liés à la désinsectisation/dératisation (inhalation, projection cutanée/oculaire, ingestion)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue intégrale</li> <li>Masque</li> <li>Gants de protection adaptés</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> </ul>
<b>Risques liés aux animaux et nuisibles</b>	Risques de morsure, blessure, d'infection, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue intégrale</li> <li>Chaussures/bottes de sécurité</li> </ul>	Toute l'unité	2	3	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des salariés des équipements de protections adaptés</li> <li>Veiller à réaliser les tâches en présence d'un surveillant</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'infection/contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• La distanciation sanitaire respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	•
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	•

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
	Risques de contamination par agents infectieux (microbien, parasitaire...) engendré par le contact direct ou indirect avec les usagers ou de leurs liquides biologiques (contact avec des draps souillés, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants à disposition</li> <li>• Mises à dispositions de solution hydro alcoolique et de savons</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>• Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié à la manutention de caisses, chariots, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise d'un livret de prévention sur le port de charges</li> <li>Formation TMS</li> <li>Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> <li>Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes		Toute l'unité	4	3	3	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>Formation TMS</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de blessure du fait de la chute d'objets (caisses, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trousse de secours à disposition</li> <li>Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	120	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas stocker d'objet sur les chariots à roulettes</li> <li>Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risque de fatigue, déconcentration liée au fait de travailler dans un environnement avec un passage régulier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre des pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une climatisation au sol</li> <li>• Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>• Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>• Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue, déprime du fait de l'absence d'éclairage naturel en hiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le poste de travail se trouve dans une pièce ayant un éclairage naturel</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'un éclairage artificiel homogène dans l'établissement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de stress, d'anxiété, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	•	Toute l'unité	2	1	2	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.	•	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	Toute l'unité	3	3	3	600	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des points sur la situation du travail</li> <li>Travaille avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>

## 5.7 Unité de travail : Atelier mécanique et ambulancier

Unité de travail non évalué par manque d'information suffisante sur les postes de travail.

### 5.7.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>ATELIER MECANIQUE ET AMBULANCIER</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Septembre 2021</b>
------------------------------------	-----------------------------------------	------------------------------	-----------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Mécanicien
- Ambulancier

#### Lieux de travail

- 

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- 
- 

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

**5.7.2 Evaluation des risques**

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	

## 5.8 Unité de travail : Service technique

### 5.8.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>SERVICE TECHNIQUE</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Septembre 2021</b>
------------------------------------	--------------------------	------------------------------	-----------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Maçon
- Peintre
- Electricien
- Agents de sécurité (incendie et sûreté)
- Chauffagiste
- Menuisier
- Plombier

#### Lieux de travail

- 

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- Echange avec le personnel présent :
  - Chef de service
  - Responsable sécurité et sûreté
  - Menuisier
  - Chauffagiste
  - Peintre
  - Maçon
  - Electricien
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention

- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

### 5.8.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence d'objets ou de câbles sur les passages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bureaux sont bien rangés</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>• Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>• Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>• Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide ou lors de présence d'humidité, ou d'aliments gras laissé tomber accidentellement par les résidents au niveau du sol (chambres, couloirs, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>Rappeler au personnel d'être vigilant lorsqu'il intervient en chambre</li> <li>S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flochage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
	Risque de chute ou de choc lié à la présence de marches et autres obstacles dans les souterrains		Toute l'unité	2	3	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter la luminosité des souterrains au besoin</li> <li>Indiquer, signaler et protéger l'ensemble des obstacles présents</li> <li>Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilants</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>Présence d'ascenseur</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>
	Risque de chute lié au travail en hauteur sur nacelle (16m max) ou échafaudage (7m max)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ensemble du personnel a la certification CASES</li> <li>L'ensemble du personnel est formé au travail en hauteur</li> <li>Opérations effectuées à 2</li> <li>Personnel formé au montage/démontage des échafaudages</li> <li>Personnel sensibilisé au port du harnais</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au respect des actions de préventions/protections préconisés (port du harnais, équipier de surveillance, ...)</li> </ul>
	Risque de chute lié à l'utilisation des escabeaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation d'escabeaux évité autant que possible</li> <li>Escabeaux en bon état</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	3	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>Ne jamais utiliser un escabeau pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>Contrôler l'état du marchepied avant utilisation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute lors des opérations nécessitant de monter sur le véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opération effectuée à 2</li> <li>Trousse de secours à disposition</li> <li>Présence de SST et personnel de soin</li> </ul>	Plombier	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'approvisionnement des trousse de soins</li> <li>Etudier la possibilité de sécurisé la tâche</li> </ul>
<b>Risques liés à la manutention</b>	Risques de troubles musculo-squelettiques liés au port de charges divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation gestes et postures</li> <li>Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>Salle de pause à disposition</li> <li>Alternance des tâches</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	120	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> <li>S'assurer et rappeler les bons gestes à adopter pour éviter de se faire mal</li> <li>Formation TMS</li> <li>Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de patients, déplacement vers un service extérieur à la Candeli ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement fréquent</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'accident de la route de nuit et/ou avec temps de trajet long (fatigue auditive, visuelle, postures, stress...) lors des interventions dans des services extérieurs à la Candélie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement fréquent</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	<b>200</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les salariés à la fatigue au volant et prise de pause lorsque l'activité le permet</li> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risque d'intoxication lié aux interventions effectuées dans un milieu poussiéreux comme les souterrains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Masque à disposition</li> <li>• Personnel équipé de vêtement de travail adapté</li> </ul>	Toute l'unité	2	3	3	<b>200</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser/former le personnel au port des masques</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus d'attribution/de recharge des vêtements de travail du personnel</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage, même partiellement</li> <li>• Etudier la nécessité des masques à cartouche lors des opérations dans les souterrains</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risque d'intoxication/d'infection/de contamination lié aux interventions en environnement insalubre (déchets, eaux croupies, eaux usées ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Masque à disposition</li> <li>Personnel équipé de vêtement de travail adapté</li> </ul>	Toute l'unité	2	3	3	<b>200</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser/former le personnel au port des masques</li> <li>Etudier la possibilité de faciliter le processus d'attribution/de recharge des vêtements de travail du personnel</li> </ul>
	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gant à usage unique à disposition</li> <li>Le stock est bien géré</li> <li>Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• La distanciation sanitaire respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes		Toute l'unité	4	3	3	400	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié à la manutention de caisses, chariots, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de l'état du chariot</li> <li>• Les responsables sont à l'écoute des remarques des infirmiers pour améliorer le confort au travail</li> <li>Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement l'état des chariots</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à ranger correctement les chariots</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié aux interventions effectuées à genoux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Genouillères à dispositions</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objet dans l'atelier ou lors des interventions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Casquettes coquées à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risque de fatigue, déconcentration liée au fait de travailler dans un environnement avec un passage régulier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PICB (bouchon et casque antibruit) à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	10	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une climatisation au sol</li> <li>Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>
	Risque de fatigue, malaise lié aux forte chaleur atteintes dans les souterrains		Toute l'unité	2	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>Etudier la mise ne place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage, même partiellement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèges des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié aux interventions sur point chaud (soudage, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extincteur apporté lors des interventions de soudures</li> <li>• Système de permis feu mis en place</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèges des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Equiper l'ensemble des véhicules d'un extincteur adapté</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de brûlure, électrisation/électrocution à la suite de la recherche des réseaux électriques dans le flocage des souterrains	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gants isolants disponible à la demande</li> </ul>	Electricien	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>Etudier la mise en place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage, même partiellement</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de heurt, choc par suite du manque de luminosité dans les souterrains	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système d'éclairage à interrupteur existant</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equiper le personnel de lampe-torche</li> <li>Installer des blocs autonomes d'éclairage de sécurité et un sens de circulation de secours</li> <li>Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>Etudier la mise en place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage, même partiellement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.		Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>
	Risque lié au stress/à l'anxiété lors des interventions en espace confiné	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supérieur prévenu des interventions</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>• Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>• Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>• Etudier la mise en place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage, même partiellement</li> </ul>
	Risque de stress lié à l'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque lié à la charge mentale, gestion et suivi du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Echange régulier avec la direction</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>Faire des points sur la situation du travail</li> <li>Travaille avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatique pour générer un gain de temps opérationnel</li> </ul>
	Risque de stress/d'anxiété lié à la perte des vêtements de travail lors des envois à la blanchisserie ; aux demandes de changement des vêtements de travail en cas de dégradation importante (troues, déchirures, usures) ; aux demandes de renouvellement/rapprovisionnement des vêtements de travail		Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité de faciliter le processus d'attribution/de recharge des vêtements de travail du personnel</li> <li>Etudier la possibilité d'accélérer le processus lavage des textiles de la blanchisserie</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Stress et contraintes engendrés par le travail en horaires atypiques (travail de nuit lors des astreintes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Astreinte 1 semaine sur 6</li> </ul>	Personnel d'astreinte	3	2	2	120	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un diagnostic des risques psychosociaux, pour évaluer les demandes des salariés, améliorer les conditions de travail</li> <li>Veiller au respect des temps de repos obligatoires</li> </ul>
	Risque de stress ou d'anxiété lié aux opérations de sûreté du site		Service de sécurité/sûreté	1	2	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former le personnel à la sûreté</li> </ul>
<b>Risques d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement		Toute l'unité	3	3	3	600	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des points sur la situation du travail</li> <li>Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>

## 5.9 Unité de travail : Magasin

### 5.9.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>MAGASIN</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Septembre 2021</b>
------------------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Magasinier et reprographie

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**
- **Déplacement dans le département du Lot-et-Garonne**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- **Monsieur Vincent BERNADET** : Responsable achats (par questionnaire)
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

**Pantalon, chaussure de sécurité**

5.9.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage à l'humide	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussure antidérapante mis à disposition</li> <li>• Présence d'une signalisation</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
	Risque de chute lié à la présence d'un sol encombré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une zone de stockage</li> <li>• Personnel équipé de chaussure de sécurité</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser à bien ranger les outils munis d'un manche et de les fixer au mur</li> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• Optimiser et ranger les espaces de stockages</li> <li>• Etudier la circulation des agents et installer des signalisations pour faciliter leurs déplacements</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel équipé de chaussure de sécurité</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>Présence de monte-charge</li> <li>Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>Favoriser l'utilisation du monte-charge pour le transport d'objet</li> </ul>
	Risque de chute lié à l'utilisation de la marche pied ou d'escabeau pour récupérer le document ou les objets en hauteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marche pied en bonne état</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>Contrôler l'état du marchepied/escabeau avant utilisation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Risque de Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse à la suite de la position prolongée debout	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Personnel équipé de chaussure de sécurité</li> </ul>	Toute l'unité	4	3	2	<b>320</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et livret gestes et posture</li> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si la tâche le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques de troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, à la nuque suite à la position prolongée assise. Affections péri-articulaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège réglable à disposition</li> <li>• Ecran ajustable</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition de livrets de prévention ergonomie au bureau à chaque personne</li> <li>• Mettre à disposition des repose pieds</li> <li>• Mettre à disposition des souris ergonomiques</li> <li>• Mettre à disposition des supports dorsaux</li> <li>• Prendre une pause dès que l'activité le permet pour marcher ou faire une tâche dans laquelle on travaille en position debout</li> <li>• Formation ergonomie au bureau</li> <li>• Formation gestes et postures</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
	Risques de troubles musculo-squelettiques lié à la réalisation de gestes répétitifs pour la préparation des commandes, chargement/déchargement, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Alternance des tâches</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	240	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et livret gestes et postures</li> <li>• Effectuer des exercices d'étirements et de relaxation lorsque l'activité le permet</li> <li>• Étudier la possibilité de mettre à disposition des équipements adaptés et ajustables</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Assurer un suivi de la médecine du travail</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales et aux bras à la suite du port de charges (20kg)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monte-charge à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	2	<b>240</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation et livret gestes et postures</li> <li>Formation TMS</li> <li>Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>Formations gestes et postures</li> <li>Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>Réaliser des exercices de prévention</li> <li>Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> <li>Utiliser le monte-charge à disposition</li> <li>Eviter l'utilisation de l'échelle pour le transport d'objet</li> <li>Formation travail en hauteur</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la manutention</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, aux bras à la suite du port de charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>Monte-charge à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation et livret gestes et postures</li> <li>Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> <li>Utiliser le monte-charge à disposition</li> <li>Eviter l'utilisation de l'échelle pour le transport d'objet</li> <li>Formation travail en hauteur</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement hebdomadaire</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	1	2	4	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>Présence de ralentisseurs</li> <li>Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, et solution hydro alcoolique comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gant à usage unique à disposition</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil dans la trousse de secours</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Mettre à la disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques liés à l'utilisation des produits de lavages : irritant pour les yeux, dessèchement ou gerçures de la peau. Risque de somnolence ou vertiges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de SST et personnel soignant sur site</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Formation risque chimique</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Former tant que possible le personnel en SST</li> <li>Mettre à la disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> <li>Ne pas approcher la nourriture</li> <li>Utilisations de gants adaptés</li> <li>Lavage des mains avant de fumer et ne pas fumer trop proche des produits chimique</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Risque lié à l'utilisation de produits de nettoyage (Détergent Bactéricide) : irritation des yeux et de la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact avec les yeux peut provoquer des rougeurs, douleur et vision brouillée. L'ingestion peut provoquer des douleurs abdominales, nausées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage des pictogrammes de danger des produits chimiques</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	<p>Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>Port du masque</li> <li>La distanciation sanitaire respectée</li> <li>Suivi des passages sur un registre</li> <li>Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	•
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	•

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes		Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> <li>• Monte-charge à disposition</li> <li>• Personnel équipé de chaussure de sécurité</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> <li>• Utiliser le monte-charge à disposition</li> <li>• Eviter l'utilisation de l'échelle pour le transport d'objet</li> <li>• Formation travail en hauteur</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de trouble musculo-squelettique : tendinites ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs lors de la frappe sur le clavier.		Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique et contraintes visuelles et posturales liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risques liés aux bruits dans l'entrepôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilégier des machines les moins bruyantes possible</li> <li>• Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> <li>• Etudier la possibilité de mieux isoler les salles pour atténuer le bruit</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de malaises, de fatigues liées à la chaleur d'une période de canicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une climatisation au sol</li> <li>• Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>• Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>• Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèges des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution à la suite d'un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue, déprime du fait de l'absence d'éclairage naturel en hiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le poste de travail se trouve dans une pièce ayant un éclairage naturel</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer d'un éclairage artificiel homogène dans l'établissement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>• Procédure mis en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>• Personnel former à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	3	3	3	600	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de stress, d'angoisse, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	•	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.		Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> </ul>

## 5.10 Unité de travail : Equipe de médiation et d'accompagnement

### 5.10.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>EQUIPE DE MEDIATION ET D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Septembre 2021</b>
------------------------------------	------------------------------------------------	------------------------------	-----------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Aide-soignant

#### Lieux de travail

- **LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE**

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- **Madame Samira SASSOU** : Infirmière coordinatrice
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

**Tenue**

**5.10.2 Evaluation des risques**

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence d'objets ou de câbles sur les passages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bureaux sont bien rangés</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide ou lors de présence d'humidité, ou d'aliments gras laissé tomber accidentellement par les résidents au niveau du sol (chambres, couloirs, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>• Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• Rappeler au personnel d'être vigilant lorsqu'il intervient en chambre</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
	Risque de chute et de blessure lors de la mobilisation d'un résident (PMR) lors d'un transfert (un patient peut entrainer la chute d'un soignant)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel est formé mobiliser les résidents en situation d'handicap PMR</li> <li>• Mise à disposition de machines pour l'aide à la mobilisation des PMR</li> <li>• Le personnel peut demander de l'aide à son collègue lors d'un transfert plus difficile</li> <li>• Les cadres de santé et ASH sont disponibles en cas de besoin</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les bons gestes à adopter lors des mobilisations</li> <li>• Valoriser l'entraide</li> <li>• Assurer une gestion des plannings pour que les soignants disposent d'aide en cas de besoin</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>• Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>• Présence d'ascenseur</li> <li>• Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>• Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>• Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, douleurs plantaires et insuffisance veineuse, infections péri-articulaires à la suite de l'exposition prolongée debout lors des préparations des médicaments, lors des soins des résidents, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des positions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Utilisation du mobilier médical ajustable manuellement ou électriquement</li> <li>• Formations gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à s'asseoir si le soin le permet</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales, à la nuque par suite de position prolongée assise. Lors des transmissions des soins sur ordinateur ou oralement Affections péri-articulaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance des postions durant la journée (debout/assis)</li> <li>• Prend une pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Sièges réglables à disposition</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Mettre à disposition des supports dorsaux</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
<b>Risques liés à la manutention</b>	Troubles musculo-squelettiques, douleurs dorsales et aux bras à la suite du port de charges : matelas, manipulation du résident, réfection des lits, transferts de résidents)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Alternance des tâches</li> <li>• Outil d'aide à la manutention à disposition (lève personne, ...)</li> <li>• Lit ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• S'assurer et rappeler les bons gestes à adopter pour éviter de se faire mal</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de heurt ou de choc lié à certains vestiaires étroits		Toute l'unité	3	1	1	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'agrandir les vestiaires étroits</li> <li>• Optimiser les espaces</li> </ul>
<b>Risques routiers</b>	Risque d'accident de la route lors de la conduite dans le cadre d'un déplacement professionnel (transport de patients, déplacement vers un service extérieur à la Candeli ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de société</li> <li>• Déplacement fréquent</li> <li>• Entretien du véhicule effectué par les services mécaniques internes</li> <li>• Présence d'un kit mains-libres</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Le stock est bien géré</li> <li>• Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	<p>Réactions allergiques provoquées par les protéines du latex lors de l'utilisation d'équipements médicaux en caoutchouc naturel (exemple : gants chirurgicaux)</p> <p>Lésions eczématiformes (ou bien dermatoses irritatives) aux mains par exemple, dues à l'usage répété de désinfectants et détergents, notamment contenant des tensio-actifs cationiques (ammoniums quaternaires)</p>		Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>• Proposer d'autres types de gants médicaux en cas d'irritation (Nitrile, stretch...)</li> <li>• Affichage/sensibilisation/formation sur les risques liés aux produits chimiques</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>•</li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'infection/contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• La distanciation sanitaire respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de contamination par aéroportée (ou par des gouttelettes) ou par contact direct ou indirect lors des contacts avec un résident malade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolations des patients contagieux</li> <li>• Identifications des personnes à risque</li> <li>• Suivi médical du personnel</li> <li>• Gant à disposition</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Port de la blouse protectrice</li> <li>• Désinfection et aérations des chambres</li> <li>• Désinfection quotidienne des chambres</li> <li>• Lavages des mains</li> <li>• Solution hydro alcoolique</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement</li> <li>• Veillez au port des EPI adaptés.</li> <li>• Tenir les vaccinations à jour</li> </ul>
	Risques d'attraper des champignons / bactéries/ virus en nettoyant et en étant liés au contact répétitif avec les résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solution hydro alcoolique</li> <li>• Lavage des mains</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	120	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux soignants de porter les EPI</li> </ul>
	Risques de contamination par agents infectieux (microbien, parasitaire...) engendré par le contact direct ou indirect avec les usagers ou de leurs liquides biologiques : excréctions corporelle (changes des résidents, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants à disposition</li> <li>• Mises à dispositions de solution hydro alcoolique et de savons</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>• Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes		Toute l'unité	4	3	3	<b>400</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique et contraintes visuelles et posturales liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	<b>80</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique : tendinites ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs lors de la frappe sur le clavier.		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié à la manutention de caisses, chariots, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de l'état du chariot</li> <li>• Les responsables sont à l'écoute des remarques des infirmiers pour améliorer le confort au travail</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	<b>60</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement l'état des chariots</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à ranger correctement les chariots</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de blessure lié au déplacement des machines médicalisés (coup au niveau des tibias, des genoux, au niveau d'abdomen...)		Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant lors de l'utilisation des machines</li> <li>• Rappeler aux salariés de mettre en charge sur secteur les machines qui sont équipées de batteries</li> <li>• Former le personnel sur les machines utilisées</li> </ul>
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute due à une barrière de lit ou un autre objet mal fixé lors de l'utilisation des machines ou des lits médicalisés : risque de blessure au niveau des membres inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel vérifié périodiquement</li> <li>• Le personnel est vigilant aux mauvaises fixations du mobilier</li> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risques liés aux bruits des appareils et bruits émis par les résidents, les machines (aspirateur hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats, cris des résidents...) : gêne, risque de fatigue, perte auditive, acouphène, hotte, aspirateur, chocs des ustensiles et des plats...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre des pauses lorsque l'activité le permet dans un endroit calme</li> <li>• Achat de machine moins bruyantes</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les outils les moins bruyants</li> <li>• Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une climatisation au sol</li> <li>• Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	<b>20</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>• Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>• Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèvements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèges des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue visuelle lié à la lumière artificielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux équipés de plusieurs fenêtres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à équiper les locaux de sources lumineuses non agressives pour les yeux</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de dépression lié au harcèlement réalisé par des collègues, supérieur ou client	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication possible avec la hiérarchie</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux RPS</li> <li>• Sensibilisation face au harcèlement</li> <li>• Mettre en place une procédure de signalisation face au Harcèlement</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Affichage sur que faire en cas d'harcèlement.</li> </ul>
	Risque des stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.		Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de stress, d'anxiété, d'irritabilité ou d'anxiété lié à la charge de travail et/ou au manque d'effectif dans certains services	•	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatiques pour générer un gain de temps opérationnel</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre en place un secrétariat/standard téléphonique dans certains services</li> </ul>
	Risque de stress, de fatigue ou de problème dans son environnement privé/familiale liés au travail de nuit	• La hiérarchie est à l'écoute du personnel	Personnel de nuit	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'agression</b>	Risque d'agression physique ou verbale lié à la prise en charge de public avec trouble du comportement	•	Toute l'unité	3	3	3	<b>600</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>
	Risque d'agression physique ou verbale lié à l'intrusion de personne étrangère à l'établissement au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un surveillant de nuit sur le site</li> <li>• Procédure mise en place en cas d'intrusion (appel de la police ou gendarme)</li> <li>• Personnel formé à la gestion des conflits</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	<b>100</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> </ul>

## 5.11 Unité de travail : Pharmacie

### 5.11.1 Présentation

<b>Nom de l'unité de travail :</b>	<b>PHARMACIE</b>	<b>Date de mise à jour :</b>	<b>Septembre 2021</b>
------------------------------------	------------------	------------------------------	-----------------------

#### Membres de l'unité de travail

**Cette unité de travail est composée de :**

- Pharmacien
- Préparateur Pharmacie Hospitalière

#### Lieux de travail

- LA CANDELIE 47480 PONT-DU-CASSE

#### Personnes ayant participé à l'évaluation

- **Monsieur Georges-Vincent GIRAUD** : Cadre de santé
- **Monsieur Chahire HALITIM** : Représentant la SAS Horizon Prévention
- **Monsieur Clovis ROSSARD** : Représentant la SAS Horizon Prévention

#### Tenue vestimentaire obligatoire de l'unité

**Blouse**

5.11.2 Evaluation des risques

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques de chutes de plain-pied</b>	Risque de chute lié à la présence d'objets ou de câbles sur les passages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bureaux sont bien rangés</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> </ul>
	Risque de chute sur sol irrégulier (déformé, gravier, mouillé...) lors des déplacements à l'extérieur des bâtiments		Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de chute sur sol glissant lors du nettoyage du sol à l'humide ou lors de présence d'humidité, ou d'aliments gras laissé tomber accidentellement par les résidents au niveau du sol (chambres, couloirs, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage régulier du bâtiment</li> <li>• Utilisation de ventilateur pour sécher plus rapidement le sol</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	3	100	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants</li> <li>• Rappeler au personnel d'être vigilant lorsqu'il intervient en chambre</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation</li> </ul>
<b>Risques de chutes de hauteur</b>	Risque de chutes dans les escaliers / marches présents dans l'établissement et rencontrés lors de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Escaliers intérieur équipés de rampe</li> <li>• Certains escaliers extérieurs sont équipés de rampes</li> <li>• Présence d'ascenseur</li> <li>• Présence de SST</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>• Vérifier l'état de l'escalier</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>• Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à l'activité physique</b>	Risques de troubles musculo squelettiques lié aux gestes répétitifs exercés lors de la production des piluliers ou le réarmement des armoires et étagères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>
<b>Risques liés à la manutention</b>	Risques de troubles musculo-squelettiques liés au port de charges divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Salle de pause à disposition</li> <li>• Alternance des tâches</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• S'assurer et rappeler les bons gestes à adopter pour éviter de se faire mal</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	Risque de collision avec d'autres véhicules ou piétons lors de la circulation au sein de la structure, lors des stationnements ou des sorties de stationnements (Circulation de véhicule : voitures de transports patients, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un panneau de limitation de vitesse à l'entrée</li> <li>• Présence de ralentisseurs</li> <li>• Présence d'une porte automatique à l'accueil (accès avec un badge magnétique ou par hôtesse d'accueil)</li> <li>• Parking bien délimité et suffisamment éclairé</li> <li>• Présence d'éclairage</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>
<b>Risques liés aux produits et émissions</b>	Risque chimique lié à l'utilisation de produits chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel sensibilisé à l'étiquetage</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	<b>40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation risque chimique</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques liés à l'usage de produit de nettoyage / désinfectant, comme préconisé par les mesures sanitaires relatives à la pandémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gant à usage unique à disposition</li> <li>• Le stock est bien géré</li> <li>• Présence de SST et de personnel soignants sur le site</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Mettre à disposition des salariés les fiches de donnée de sécurité</li> </ul>
<b>Risques liés aux agents biologiques</b>	Risques d'infection/ contamination liés à l'organisation générale du travail, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• La distanciation sanitaire respectée</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Référent COVID</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	3	200	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risques d'infection/ contamination lors de contacts directs entre salariés, lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des réunions ou formations physique au strict nécessaire</li> <li>• Affichage de rappel des zones à risques</li> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Port du masque</li> <li>• Distanciation respectée</li> <li>• Respect des gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Echelonnement des temps de pause</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	300	
	Risques d'infection/ contamination par l'intermédiaire d'un contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes, lecteur d'empreinte digital...), lors d'épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de gel hydro alcoolique et des masques à l'entrée</li> <li>• Affichage de rappel sur les gestes barrières</li> <li>• Suivi des passages sur un registre</li> <li>• Bureau individuel</li> <li>• Désinfectant mis à disposition</li> <li>• Désinfection quotidienne par le personnel de ménage</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Contact avec une personne suspectée contaminée Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des mesures et prescriptions des autorités sanitaires.</li> <li>• Affichage des instructions des autorités sanitaires</li> <li>• Ne pas se rendre sur son lieu de travail en cas de symptômes</li> <li>• Affichage sur les symptômes de la maladie</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> </ul>
	Hygiène, alimentation et usage des équipements sociaux pendant les épisodes épidémiques exceptionnels, notamment l'épidémie de COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Majorité du personnel vacciné et incitation à la vaccination</li> <li>• Adaptation des pauses pour limiter l'affluence</li> <li>• Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour</li> <li>• Gel hydro alcoolique à l'entrée</li> <li>• Port du masque obligatoire</li> <li>• Prise de température quotidienne avant la prise de poste</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	150	
	Risque de contamination lié à la présence et l'utilisation de climatiseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien (contrôle et changement de filtre) effectué deux fois par ans</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	2	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux équipements de travail</b>	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique), tendinite ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs exercés pour ouvrir et fermer les serrures des portes		Toute l'unité	4	3	3	<b>400</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> </ul>
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié à la Manutention des dossiers pour consultation, mise à jour, archivage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	2	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise d'un livret de prévention sur le port de charges</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique : tendinites ou syndrome du canal carpien lié aux gestes répétitifs lors de la frappe sur le clavier.		Toute l'unité	3	2	3	<b>150</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>
	Risque de trouble musculo-squelettique et contraintes visuelles et posturales liés au travail sur écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège ajustable</li> <li>• Formation gestes et postures</li> </ul>	Toute l'unité	4	2	2	<b>80</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Formation TMS</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque de TMS (Trouble musculo squelettique) lié à la manutention de caisses, chariots, ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification de l'état du chariot</li> <li>• Les responsables sont à l'écoute des remarques des infirmiers pour améliorer le confort au travail</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	2	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement l'état des chariots</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Veiller à ranger correctement les chariots</li> </ul>
<b>Risques liés aux chutes d'objets</b>	Risque de chute d'objets placés sur des étagères et/ou armoires en les manipulant : risque de coupures, d'être assommé...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trousse de secours à disposition</li> <li>• Présence de SST et personnel soignant</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	2	40	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> </ul>
<b>Risques liés aux bruits</b>	Risque de fatigue, déconcentration liée au fait de travailler dans un environnement avec un passage régulier		Toute l'unité	2	1	1	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition de bouchons d'oreilles</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	Risque de fatigue, malaise lié à la forte chaleur en été dans les bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'une climatisation au sol</li> <li>Eau à disposition</li> </ul>	Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre lors d'une alerte canicule</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> </ul>
	Risque de péremption des produits suite aux fortes chaleurs dans les pharmacies de certaines unités		Toute l'unité	2	1	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité d'équiper les pharmacies d'armoires à pharmacie réfrigérée positives</li> <li>Mettre des affiches sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur</li> <li>Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> <li>Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	Risque d'incendie lié à un court-circuit lié à la présence et l'utilisation d'équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux manèvements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	4	<b>300</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'incendie lié à l'inflammation d'un produit chimique inflammable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés à distances, à l'abri du soleil et des intempéries</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> <li>• Présence d'un point de rassemblement</li> <li>• Plan d'évacuation et d'intervention</li> <li>• Présence d'un système de ventilation/désenfumage vérifié périodiquement</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Personnel formé aux managements des extincteurs</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brûlure ».</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrites dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
	Risque d'explosion lié à la présence du flux d'oxygène dans l'ensemble du site (en souterrain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits stockés conformément aux recommandations des fiches de données de sécurité</li> <li>• Présence d'un service incendie interne</li> <li>• Vérification annuelle des installations</li> <li>• Service d'électrotechnicien présent sur site</li> <li>• Présence de SST</li> <li>• Présence d'infirmier sur le site</li> <li>• Procédure interne d'urgence applicable</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> </ul>
<b>Risques liés à l'électricité</b>	Risques de brûlure, électrisation/électrocution suite à un faux contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification annuelle</li> <li>• Installation aux normes</li> <li>• Equipement régulièrement entretenu</li> <li>• Présence d'infirmier et de SST sur le site</li> <li>• Présence de registre de sécurité</li> <li>• Les numéros d'urgences sont affichés</li> <li>• Présence d'extincteurs vérifiés annuellement</li> <li>• Présence d'une alarme</li> <li>• Présence d'un arrêt d'urgence</li> </ul>	Toute l'unité	3	1	4	200	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> </ul>
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	Risque de fatigue visuelle lié à la lumière artificielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux équipés de plusieurs fenêtres</li> </ul>	Toute l'unité	2	2	1	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à équiper les locaux de sources lumineuses non agressives pour les yeux</li> </ul>

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Classes de risques	Risques et situations dangereuses	Mesures de prévention existantes	Personnel exposé	Niveau de risque				Actions de prévention envisageables
				F	P	G	Niveau	
<b>Risques psychosociaux</b>	Risque de stress lié à la nouvelle organisation du travail et des tâches.		Toute l'unité	3	2	1	30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus de mutation entre les services</li> </ul>
	Risque de stress lié d'anxiété lié à la situation de pandémie de COVID-19.	•	Toute l'unité	2	1	2	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> </ul>
	Risque de stress ou d'anxiété lié au travail effectué dans l'urgence ou en dehors des horaires de travail habituelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La hiérarchie est à l'écoute du personnel</li> </ul>	Toute l'unité	3	2	3	150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> </ul>

## 6. Présentation du plan d'action

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<b>Risque lié à la manutention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité d'agrandir les vestiaires étroits</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Optimiser les espaces</li> <li>• Remise de livret sur les bonnes postures à adopter</li> <li>• S'assurer et rappeler les bons gestes à adopter pour éviter de se faire mal</li> <li>• Effectuer des exercices de relaxation durant la journée</li> <li>• Eviter l'utilisation de l'échelle pour le transport d'objet</li> <li>• Formation et livret gestes et postures</li> <li>• Formation travail en hauteur</li> <li>• Mettre à disposition des chariots d'aide à la manutention</li> <li>• Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> <li>• Utiliser le monte-charge à disposition</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> </ul>		
<b>Risques d'incendie, d'explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equiper l'ensembles des véhicules d'un extincteur adapté</li> <li>• Fixer les extincteurs</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>• Mettre une affiche « Comment réagir en cas de brulure ».</li> <li>• Ne pas gêner l'accès aux extincteurs (délimiter un espace de 1 mètre)</li> <li>• Réaliser une étude ATEX du site</li> <li>• S'assurer d'avoir un chargé d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<p><b>Risques de chutes de hauteur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler l'état du marchepied/escabeau avant utilisation</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre des rampes et des bandes antidérapantes (intérieur et extérieur)</li> <li>• Etudier la possibilité de rendre accessible les fenêtres dans les vestiaires pour éviter de devoir utiliser une chaise ou un marchepied</li> <li>• Favoriser l'utilisation des ascenseurs pour le transport d'objet</li> <li>• Favoriser l'utilisation du monte-charge pour le transport d'objet</li> <li>• Mettre à la disposition des salariés des manche télescopiques pour atteindre les hauteurs des vitres</li> <li>• Mettre en bas des armoires ce qui est lourd</li> <li>• Ne jamais utiliser un escabeau pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>• Ne jamais utiliser une chaise pour travailler en hauteur ou comme moyen d'accès</li> <li>• S'approcher le plus possible de la cible à atteindre pour éviter de chuter</li> <li>• Veiller à l'approvisionnement des troussees de soins</li> <li>• Veiller à l'utilisation des rampes</li> <li>• Veiller au respect des actions de préventions/protections préconisés (port du harnais, équipier de surveillance, ...)</li> <li>• Vérifier l'état des escaliers</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<p><b>Risques de chutes de plain-pied</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter la luminosité des souterrains au besoin</li> <li>• Assurer une gestion des plannings pour que les soignants disposent d'aide en cas de besoin</li> <li>• Attacher tous les câbles ensemble et les faire passer le long des murs</li> <li>• Conseiller aux salariés de ne pas marcher trop rapidement</li> <li>• Demander aux personnes effectuant le nettoyage de nettoyer moitié par moitié de sorte que les personnes puissent circuler sans chuter</li> <li>• Emprunter les passages les moins glissants/déformés</li> <li>• Etudier l'organisation des espaces de rangement</li> <li>• Etudier la circulation des agents et installer des signalisations pour faciliter leurs déplacements</li> <li>• Etudier la difficulté de séchage du sol</li> <li>• Etudier la possibilité d'installer un sol antidérapant</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre à disposition un aspirateur sans fil</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'évaporation de l'eau au sol</li> <li>• Indiquer, signaler et protéger l'ensemble des obstacles présents</li> <li>• Ne rien disposer sur les zones de passage</li> <li>• Optimiser et ranger les espaces de stockages</li> <li>• Penser à bien ranger les outils munis d'un manche et de les fixer au mur</li> <li>• Positionner les câbles dans des passes câbles</li> <li>• Rappeler au personnel d'être vigilant lorsqu'il intervient en chambre</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilants</li> <li>• Rappeler les bons gestes à adopter lors des mobilisations</li> <li>• Rester vigilant lors des déplacements</li> <li>• S'assurer d'un éclairage suffisant lors du passage du personnel soignant dans les chambres</li> <li>• S'assurer que le personnel soit au nombre de deux, minimum, lors des mobilisations difficiles</li> <li>• Utiliser des signalisations de sol glissant</li> <li>• Valoriser l'entraide</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<p><b>Risques liés à l'activité physique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un suivi de la médecine du travail</li> <li>• Effectuer des exercices d'étirements et de relaxation lorsque l'activité le permet</li> <li>• Étudier la possibilité de mettre à disposition des équipements adaptés et ajustables</li> <li>• Étudier la possibilité de mettre à disposition des tables ajustables</li> <li>• Eviter l'utilisation de l'échelle pour le transport d'objet</li> <li>• Formation ergonomie au bureau</li> <li>• Formation et livret gestes et postures</li> <li>• Formation gestes et postures</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Formation travail en hauteur</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Mettre à disposition de livrets de prévention ergonomie au bureau à chaque personne</li> <li>• Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> <li>• Mettre à disposition des repose pieds</li> <li>• Mettre à disposition des souris ergonomiques</li> <li>• Mettre à disposition des supports dorsaux</li> <li>• Prendre une pause dès que l'activité le permet pour marcher ou faire une tâche dans laquelle on travaille en position debout</li> <li>• S'assurer du suivi médical des salariés</li> <li>• Utiliser le monte-charge à disposition</li> <li>• Utiliser les bons gestes pour travailler en faveur de la santé physique</li> <li>• Veiller à s'asseoir si la tâche le permet</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<b>Risques liés à l'électricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>• Etudier la mise ne place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage, même partiellement</li> <li>• Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>• Mettre un affichage « Comment réagir en cas d'électrisation ou d'électrocution »</li> <li>• Réaliser les interventions avec un surveillant</li> </ul>		
<b>Risques liés à la circulation interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimiter une voie piétonne avec des balises visibles</li> <li>• Rappeler aux piétons et aux conducteurs d'être vigilant lorsqu'ils circulent au sein de la structure</li> <li>• Rappeler les règles de circulation interne aux visiteurs</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<p><b>Risques liés aux agents biologiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter les transports en commun</li> <li>• Informer les salariés qui ont été en contact étroit avec la personne malade</li> <li>• Lavage systématique des mains en début et fin d'intervention</li> <li>• Maintenir les containers à aiguilles à portée de main et les utiliser correctement</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>• Ne pas travailler près de son collègue lors des manipulations avec des aiguilles ou d'autres outils coupants ou tranchant</li> <li>• Nettoyer l'espace de travail du salarié (Aérer et attendre quelques heures si possible)</li> <li>• Rappeler au personnel l'intérêt d'être à jour sur leurs vaccinations</li> <li>• Rappeler aux soignants de porter les EPI</li> <li>• Rappeler l'intérêt d'être à jours dans ses vaccins</li> <li>• Rentrer chez soi en cas de symptômes révélés sur son lieu de travail, si son état de santé le permet.</li> <li>• Sensibiliser le personnel au réglage de la climatisation</li> <li>• Suivre les recommandations des autorités sanitaires</li> <li>• Tenir les vaccinations à jour</li> <li>• Veillez au port des EPI par le personnel</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus d'attribution/de recharge des vêtements de travail du personnel</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre à disposition une crème hydratante</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Sensibiliser/former le personnel au port des masques</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equiper le personnel de lampe-torche</li> <li>• Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>• Etudier la mise ne place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>• Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>• Installer des blocs autonomes d'éclairage de sécurité et un sens de circulation de secours</li> <li>• Mettre le poste de travail dans une pièce ayant un éclairage naturel</li> <li>• Mettre un éclairage artificiel homogène.</li> <li>• Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>• S'assurer d'un éclairage artificiel homogène dans l'établissement</li> <li>• Veiller à équiper les locaux de sources lumineuses non agressives pour les yeux</li> </ul>		
<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>• Etudier la mise ne place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>• Etudier la possibilité d'équiper les pharmacies d'armoires à pharmacie réfrigérée positives</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flocage des souterrains, même partiellement, afin d'améliorer l'efficacité de la climatisation au sol</li> <li>• Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>• Mettre des affiches sur les précautions à prendre en cas de forte chaleur</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>• Rappeler aux salariés de ne pas s'exposer au soleil durant les alertes canicules</li> <li>• Rappeler aux salariés de s'hydrater</li> <li>• Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>		
<b>Risques liés aux bruits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité de mieux isoler les salles pour atténuer le bruit</li> <li>• Mettre à disposition des bouchons d'oreilles</li> <li>• Mettre à disposition des casques téléphoniques</li> <li>• Privilégier des machines les moins bruyantes possible</li> <li>• Sélectionner les outils les moins bruyants</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<p><b>Risques liés aux chutes d'objets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Ne pas stocker d'objet sur les chariots à roulettes</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement des trousse de secours</li> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> </ul>		

Document unique d'évaluation des risques professionnels

<p><b>Risques liés aux équipements de travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage « Comment réagir en cas de coupure »</li> <li>• Affichage « Comment réagir en cas de pique »</li> <li>• Etudier la mise en place de serrure à carte magnétique</li> <li>• Eviter l'utilisation de l'échelle pour le transport d'objet</li> <li>• Fermer les portes des armoires</li> <li>• Formation TMS</li> <li>• Formation travail en hauteur</li> <li>• Former le personnel sur les machines utilisées</li> <li>• Inciter les salariés à se renseigner sur les dispositifs médicaux qui peuvent les soulager (ex : semelles orthopédiques, bas de contentions, ceintures lombaires...)</li> <li>• Limitation des hauteurs de stockage</li> <li>• Mettre à disposition des équipements d'aide à la manutention adaptés au besoin des salariés</li> <li>• Mettre à disposition un écran ajustable</li> <li>• Mettre en bas ce qui est plus lourd et en haut ce qui est plus léger</li> <li>• Mettre un livret sur les bons gestes à adopter au travail</li> <li>• Ne pas stocker d'objets dépassants les armoires/espaces de rangement et les étagères</li> <li>• Optimiser le rangement des armoires</li> <li>• Prendre 5 minutes toutes les 45 minutes pour soit prendre une pause soit faire une activité durant laquelle on ne travaille pas sur écran</li> <li>• Prendre des moments de pause dès que l'activité le permet</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant lors de l'utilisation des machines</li> <li>• Rappeler aux salariés de mettre en charge sur secteur les machines qui sont équipées de batteries</li> <li>• Réaliser des exercices de prévention</li> <li>• Remise d'un livret de prévention sur le port de charges</li> <li>• Remise d'un livret sur les bonnes postures</li> <li>• Respecter le poids maximum autorisé sur les étagères</li> <li>• Utiliser le monte-charge à disposition</li> <li>• Utiliser si possible un logiciel dictaphone pour élaborer le traitement texte</li> <li>• Veiller à ranger correctement les chariots</li> <li>• Veiller au réapprovisionnement de la trousse de secours</li> </ul>		
-------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier périodiquement l'état du mobilier et du matériel (ou machine) médical(e)</li> <li>• Vérifier régulièrement l'état des chariots</li> <li>• Vérifier régulièrement la fixation des étagères et des rayonnages (stabilité des rangements)</li> </ul>		
<p><b>Risques liés aux produits et émissions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage/sensibilisation/formation sur les risques liés aux produits chimiques</li> <li>• Etudier la nécessité des masques à cartouche lors des opérations dans les souterrains</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus d'attribution/de recharge des vêtements de travail du personnel</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage, même partiellement</li> <li>• Eviter le contact avec les yeux et la peau</li> <li>• Formation risque chimique</li> <li>• Formation sur l'utilisation des produits chimiques</li> <li>• Former tant que possible le personnel en SST</li> <li>• Lavage des mains avant de fumer et ne pas fumer trop proche des produits chimiques</li> <li>• Mettre à disposition des flacons rince œil</li> <li>• Mettre les Fiches de données de Sécurité à la disposition des salariés</li> <li>• Ne pas approcher la nourriture</li> <li>• Proposer d'autres types de gants médicaux en cas d'irritation (Nitrile, stretch...)</li> <li>• Proposer une crème hydratante et réparatrice pour les mains</li> <li>• Remise d'un livret sur les risques chimiques</li> <li>• Se laver et se sécher minutieusement les mains après l'utilisation de gants</li> <li>• Sensibiliser/former le personnel au port des masques</li> <li>• Utilisations de gants adaptés</li> <li>• Vérifier l'application des conditions prescrite dans les fiches de données de sécurité des produits chimiques (mesures à tenir en cas d'incendie, ...)</li> </ul>		

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

<b>Risques psychosociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage sur que faire en cas d'harcèlement.</li> <li>• Effectuer un diagnostic des risques psychosociaux, pour évaluer les demandes des salariés, améliorer les conditions de travail</li> <li>• Envisager la possibilité de recruter pour renforcer les effectifs</li> <li>• Etudier la mise en place d'un permis de travail en espace confiné</li> <li>• Etudier la mise ne place d'un moyen de prévention type homme mort</li> <li>• Etudier la possibilité d'accélérer le processus lavage des textiles de la blanchisserie</li> <li>• Etudier la possibilité d'améliorer la rapidité des systèmes informatique pour générer un gain de temps opérationnel</li> <li>• Etudier la possibilité de facilité le processus de mutation entre les services</li> <li>• Etudier la possibilité de faciliter le processus d'attribution/de recharge des vêtements de travail du personnel</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre en place un secrétariat/standard téléphonique dans certains services</li> <li>• Etudier la possibilité de retirer le flochage, même partiellement</li> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Formation ou atelier de la gestion du stress face à la situation de pandémie Covid 19</li> <li>• Former le personnel à la sûreté</li> <li>• Former le personnel aux interventions en espace confiné</li> <li>• Informer les salariés sur les changements</li> <li>• Mettre des objectifs mesurables et atteignables avec un temps réalisable</li> <li>• Mettre en place des réunions avec psychiatre</li> <li>• Mettre en place une procédure de signalement de fait harcèlement</li> <li>• Prendre le temps d'expliquer et de proposer un accompagnement adapté</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Réaliser les interventions avec un surveillant</li> <li>• Réaliser une étude sur les risques psychosociaux</li> <li>• Sensibilisation face au harcèlement</li> <li>• Travaille avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Veiller au respect des temps de repos obligatoires</li> </ul>		
------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Risques	Actions à mener	Personnes chargée de l'action	Date prévisionnelle
<b>Risques routiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire une vérification périodique de la validité des permis de conduire</li> <li>• Formation/sensibilisation/remise d'un livret sur les risques routiers</li> <li>• Interdiction de téléphoner lors de la conduite, même avec l'usage d'un kit main libre</li> <li>• Mettre à disposition une trousse de secours et un extincteur dans les véhicules de services</li> <li>• Mettre dans les véhicules un éthylotest</li> <li>• Mettre dans les véhicules un marteau brise-glace et un coupe ceinture</li> <li>• Prendre en compte les conditions climatiques et de circulation</li> <li>• Sensibiliser les salariés à la fatigue au volant et prise de pause lorsque l'activité le permet</li> <li>• Veiller à la présence de trousse de secours dans l'ensemble des véhicules</li> </ul>		
<b>Risques liés aux animaux et nuisibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des salariés des équipements de protections adaptés</li> <li>• Veiller à réaliser les tâches en présence d'un surveillant</li> </ul>		
<b>Risques d'agression</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des points sur la situation du travail</li> <li>• Travailler avec un psychologue pour détecter les prodromes de stress ou de dépression</li> <li>• Etudier la possibilité de mettre davantage de salle d'isolement si nécessaire dans certains services</li> <li>• Vérifier l'état des clôtures de l'enceinte et les réparer si nécessaire</li> <li>• Rappeler aux salariés d'être vigilant</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion du stress</li> <li>• Proposer des formations sur la gestion des conflits</li> </ul>		

## 7. Présentation du plan de formation sécurité

Service	Formation	Agent	Date de début	Durée	Priorité
Tous	Formation sur les TMS (Troubles Musculosquelettiques).	Tous	Courant 2021-2022		
	Formation sur les risques routiers.	Personnel conduisant un véhicule	Courant 2021-2022		
	Formation « gestes et postures »	Tous	Courant 2021-2022	3 heures	Recommandé
	Formation aux risque chimiques.	Services techniques	Courant 2021-2022	2 heures	
	Formation à l'ergonomie au bureau.	Personnel utilisant un ordinateur	Courant 2021-2022	2 heures	
	Formation travail en hauteur.	Magasin	Courant 2021-2022		
	Formation à la gestion des conflits	Le plus possible	Courant 2021-2022		
	Formation à la gestion des émotions	Le plus possible	Courant 2021-2022		

## 8. Informations COVID-19

### 8.1 Le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés

Il revient, à l'entreprise, en lien avec le service de santé au travail, de rédiger préventivement une procédure adaptée de prise en charge sans délai des personnes symptomatiques afin de les isoler rapidement dans une pièce dédiée et de les inviter à rentrer chez elles et contacter leur médecin traitant. En cas de survenue d'un cas avéré, le référent doit pouvoir faciliter l'identification des contacts par la réalisation de matrice en s'appuyant sur les déclarations du salarié concerné et son historique d'activité dans l'entreprise. L'utilisation de l'application STOP-COVID peut en ce sens être utile.

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), la prise en charge repose sur :

- L'isolement ;
- La protection ;
- La recherche de signes de gravité.

- 1- Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée et aérée en appliquant immédiatement les gestes barrière, garder une distance raisonnable avec elle (au moins 1 mètre) avec port d'un masque « grand public » ou à usage médical si disponible.
- 2- Mobiliser le professionnel de santé dédié de l'établissement, un sauveteur/secouriste du travail formé au risque COVID ou le référent COVID, selon l'organisation locale. Lui fournir un masque avant son intervention.
- 3- **En l'absence de signe de gravité**, contacter le médecin du travail ou demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical. Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.

**En cas de signe de gravité** (ex. détresse respiratoire), appeler le SAMU - composer le 15 (en étant suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin de lui parler éventuellement) :

- Se présenter, présenter en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès ; l'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer).

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

- Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15, organiser l'accueil des secours, rester à proximité (en respectant la distance d'au moins 1 m) de la personne pour la surveiller le temps que les secours arrivent ; en cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le Samu 15 ; ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation.
- 4- Après la prise en charge de la personne, prendre contact avec le service de santé au travail et suivre ses consignes, y compris pour le nettoyage et la désinfection du poste de travail et le suivi des salariés ayant été en contact avec le cas.
  - 5- Si le cas COVID est confirmé, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les acteurs de niveau 1 et 2 du contact-tracing (médecin prenant en charge le cas et plateformes de l'Assurance maladie) : les contacts évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France seront pris en charge et placés en quatorzaine (pendant 14 jours après la date du dernier contact avec le cas confirmé), sauf dans les situations particulières (professionnels d'établissements de santé ou médico-sociaux ou d'opérateurs d'importance vitale...). Les acteurs du contact-tracing pourront s'appuyer sur les matrices des contacts en entreprise réalisées par le référent pour les cas avérés ainsi que, le cas échéant, sur la médecine du travail pour faciliter l'identification des contacts et leur qualification (« à risque » ou « à risque négligeable »).

## 8.2 Nettoyage/ désinfection des surfaces et aération des locaux : modalités pratiques

Il est nécessaire d'effectuer une aération régulière des espaces clos en dehors de la présence des personnes.

Il est nécessaire de s'assurer du bon fonctionnement et de l'entretien de la ventilation mécanique (VMC).

Il ne faut pas utiliser de ventilateur, si le flux d'air est dirigé vers les personnes. Les systèmes de climatisation, dont la maintenance régulière doit être assurée, doivent éviter de générer des flux d'air vers les personnes et de recycler l'air, en recherchant la filtration la plus performante sur le plan sanitaire.

Il est nécessaire de réaliser un nettoyage à l'aide de produits détergents pour une remise en propreté selon les méthodes habituelles, sans mesure de désinfection supplémentaire si l'établissement était complètement fermé pendant le confinement.

Il est nécessaire de décliner un plan de service de nettoyage périodique avec suivi, assurant le nettoyage désinfectant systématique de toutes les surfaces des mobiliers, matériels et ustensiles sujets aux contacts corporels et susceptibles de pouvoir être contaminées, :

- Dans les lieux communs pour les portes, poignées, interrupteurs, robinets et équipements collectifs (ex. machines à café, distributeurs, etc.),
- Une attention particulière doit être accordée aux toilettes, en prévoyant un nettoyage et une désinfection de celles-ci (avec mise à disposition de savon, de serviettes à usage unique et d'une poubelle à vider régulièrement).

### Fréquences de nettoyage :

Nettoyage fréquent des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés : par un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 afin de garantir la désinfection.

Nettoyage journalier des sols : selon les procédés habituels.

Nettoyage journalier des matériels roulants, infrastructure de transport, aéronefs.

**Note** : Le terme désinfection utilisé ici vise la destruction du coronavirus uniquement avec un produit actif sur ce virus (et non une opération de désinfection sur des micro-organismes beaucoup plus résistants, rencontrés par exemple en milieu de soin ou dans des laboratoires médicaux).

### 8.2.1 Réouverture après confinement

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est uniquement recommandé de :

- Bien aérer les locaux ou s'assurer d'un apport d'air neuf adéquat par le système de ventilation ;
- Laisser couler l'eau afin d'évacuer le volume qui a stagné dans les canalisations intérieures pendant la durée de fermeture.

Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 doit avoir lieu comme décrit ci-après.

### 8.2.2 Nettoyage quotidien après réouverture

Le nettoyage journalier des sols et des matériels se fait par les procédés habituellement utilisés dans l'entreprise.

Pour nettoyer les surfaces et objets fréquemment touchés et potentiellement contaminés, il conviendra d'utiliser un produit actif sur le virus SARS-CoV-2. Ce produit doit être compatible avec les surfaces et objets traités. Par exemple, les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants qui contiennent un ou plusieurs tensioactifs (qui solubiliseraient l'enveloppe lipidique du virus), ou le nettoyage à la vapeur sont proposés.

Lorsque l'évaluation des risques le justifie, notamment en cas d'une circulation active du virus SARS-CoV-2 dans l'entreprise, une opération de désinfection peut être effectuée en complément du nettoyage. Une désinfection visant le SARS-CoV-2 est réalisée avec un produit répondant à la norme virucide (NF EN 14476 juillet 2019), ou avec d'autres produits comme l'eau de Javel à la concentration virucide de 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide). Les opérations de désinfection ne doivent être réalisées que lorsque strictement nécessaires car l'usage répétitif de désinfectants peut créer un déséquilibre de l'écosystème microbien et des impacts chimiques

environnementaux non négligeables ; en outre une désinfection inutile constitue une opération de travail à risque pour les travailleurs (exposition aux produits chimiques, troubles musculo-squelettiques..).

Ces opérations se feront en respectant les préconisations indiquées dans le document ED 6347 de l'INRS. De façon générale, il conviendra de ne pas remettre en suspension dans l'air les micro-organismes présents sur les surfaces (ne pas utiliser de jet d'eau à haute pression, ne pas secouer les chiffons...), mais d'employer des lingettes pré-imbibées ou à imbibé du produit de son choix, des raclettes...

- Suivre les instructions du fabricant pour tous les produits de nettoyage et de désinfection (ex. la concentration, la méthode d'application et le temps de contact, etc.) ;
- Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.
- Les moquettes pourront être dépoussiérées au moyen d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA : *High efficiency particulate air*. Filtre retenant les particules fines et les micro-organismes des poussières r rejetés par l'aspirateur
- Bien aérer après les opérations de nettoyage et/ou de désinfection ;
- Procéder plusieurs fois par jour au nettoyage-avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 des surfaces et des objets régulièrement touchés à l'aide de lingettes ou bandeaux nettoyants
  - En portant une attention particulière aux surfaces en plastique et en acier ;
  - Notamment des sanitaires, équipements de travail collectifs, rampes d'escaliers, poignées de portes, interrupteurs d'éclairage, boutons d'ascenseur, écrans tactiles, combinés de téléphone, appareils de paiement, comptoir d'accueil, mobilier, etc.
  - Pour la désinfection des objets portés à la bouche des enfants, en fonction des matières (et indications sur l'objet) laver en machine à 60° ou utiliser un produit désinfectant en privilégiant les produits compatibles avec les surfaces alimentaires puis rincer longuement à l'eau claire.

Les personnels de nettoyage des locaux seront équipés de leurs EPI usuels.

### 8.3 Port du masque

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, le masque est un complément des gestes barrière mais ne peut se substituer au respect des différentes mesures dont les règles de distanciation physique et d'hygiène des mains. L'employeur doit donc mettre en œuvre toutes les solutions techniques et organisationnelles de protection collective permettant d'éviter ou de réduire les risques.

Les règles présentées ci-dessous ne préjugent pas des masques qui doivent être utilisés en temps normal par les travailleurs lorsqu'ils sont exposés à d'autres risques spécifiques dans le cadre de leur activité professionnelle (silice, légionnelles notamment dans les tours aéro-

réfrigérantes, etc.). La mise à disposition de masques pour lutter contre le Covid-19 ne doit pas conduire à une protection moindre concernant les autres risques.

Hors les cas où leur utilisation est prescrite par la réglementation en vigueur pour la protection de la santé des salariés, les masques FFP2 sont réservés aux professionnels médicaux, y compris les personnels en charge du dépistage.

### 8.3.1 Comment bien mettre son masque



### 8.3.2 Comment retirer son masque

## COMMENT BIEN RETIRER SON MASQUE ?

### DURÉE D'UTILISATION



À usage unique, ils doivent être changés dès qu'ils sont humides et au moins 1 fois toutes les 4 heures



1 Saisir le masque par les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque



2 Jeter le masque immédiatement après utilisation dans une poubelle munie d'un sac plastique



3 Se laver les mains ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique après retrait

## 8.4 Application TousAntiCovid



**Soyez alertés et alertez les autres en cas d'exposition à la COVID-19**



Direction départementale des finances  
publiques de Lot-et-Garonne (DDFiP 47)

47-2022-02-15-00002

SPREF-COPIE22021710070



**PRÉFET  
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté MODIFICATIF n°**

modifiant l'arrêté n° 47-2021-12-10-00001 du 10/12/2021 portant désignation des représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives de Lot-et-Garonne,

Le préfet de Lot-et-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des impôts ;

Vu l'article 1650 B du code général des impôts ;

Vu l'article 371 ter L de l'annexe II au code général des impôts ;

Vu la lettre en date du 10/02/2022 par laquelle la chambre de commerce et de l'industrie de Lot-et-Garonne a proposé trois candidats ;

Considérant qu'il est procédé à une nouvelle désignation lorsqu'un membre de la commission départementale des valeurs locatives démissionne, perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné ou est hors d'état d'exercer ses fonctions, conformément à l'article 371 ter L de l'annexe II au code général des impôts ;

Considérant que le représentant de l'État dans le département désigne les représentants des contribuables dans le délai de trois mois suivant la date de l'événement qui déclenche la nouvelle désignation, après consultation des organismes ou associations sollicitées ayant proposé des candidats ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9 ;

Considérant que trois représentants des contribuables doivent être désignés après consultation de la chambre de commerce et d'industrie territorialement compétente ;

Considérant que trois représentants des contribuables doivent être renouvelés après consultation de la chambre de commerce et d'industrie territorialement compétente ;

Considérant que la chambre de commerce et d'industrie de Lot-et-Garonne a, par courrier en date du 10/02/2022, proposé trois candidats ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner, selon les modalités susmentionnées, les représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département de Lot-et-Garonne ;

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

L'arrêté n° 47-2021-12-10-00001 du 10/12/2021 est modifié comme suit, en son article 1<sup>er</sup> :

Monsieur CASSET Bruno, commissaire titulaire représentant des contribuables est désigné en remplacement de Monsieur MAURIG Philippe.

Monsieur MORLIÈRE Hervé, commissaire titulaire représentant des contribuables est désigné en remplacement de Madame RIEUX Claire.

Monsieur CHARIÉ Alexandre, commissaire suppléant représentant des contribuables est désigné en remplacement de Madame BOULMIER Muriel.

### **ARTICLE 2 :**

Le secrétaire général et la directrice départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

### **ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Lot-et-Garonne.

Agen, le 15 février 2022

Pour le préfet,  
La directrice de cabinet

  
Juliette BEREGI

#### Voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

Durant ce délai de deux mois, un recours gracieux peut être exercé auprès des services de la préfecture. Ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux, qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de la réponse des services de la préfecture. Je vous rappelle à cet égard qu'en application de l'article R 421-2 du code de justice administrative, « le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet ».

Direction départementale des territoires

47-2022-02-16-00001

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral  
n° 47-2018-04-27-001 du 27 avril 2018 portant  
extension de la formation dispensée pour l'ajout  
de la catégorie A du permis de conduire : AE  
STEPH'CONDUITE



Service Risques Sécurité  
Éducation et Sécurité Routières

**Arrêté préfectoral n°**  
modifiant l'arrêté préfectoral n° 47-2018-04-27-001 du 27 avril 2018,  
portant extension de la formation dispensée pour l'ajout de la catégorie A du permis de conduire

**STÉPH'CONDUITE à Agen**  
Agrément n° E 18 047 0005 0

Le Préfet de Lot-et-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code de la route, notamment ses articles R.213-1 et R.213-2 ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié créant un registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;
- Vu** l'arrêté du 8 novembre 2012 modifié fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire ;
- Vu** l'arrêté du 23 avril 2012 modifié fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories A1, A2 et A ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2021-07-15-00002 du 15 juillet 2021 donnant délégation de signature du Préfet à Monsieur Romain GUILLOT, directeur départemental des territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale ;
- Vu** la décision n° 47-2021-11-30-00001 du 30 novembre 2021 donnant subdélégation de signature de Monsieur le directeur départemental des territoires de Lot-et-Garonne en matière d'administration générale ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2018-04-27-001 du 27 avril 2018 portant agrément d'exploitation par Madame Stéphanie CAUMONT, d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière situé 100 avenue d'Italie à Agen ;
- Vu** la demande présentée par Madame Stéphanie CAUMONT en date du 14 février 2022 sollicitant l'extension de la formation dispensée par l'ajout de la catégorie A ;
- Considérant** que la demande remplit les conditions réglementaires ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 47-2018-04-27-001 du 27 avril 2018 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Cette autorisation est valable pour l'exploitation de cet établissement par :

Madame Stéphanie CAUMONT née le 16 février 1978 à Agen (47) pour l'enseignement des catégories :

AM Cyclomoteurs - A1 - A2 - A - B

**Article 2** : Les autres articles de l'arrêté préfectoral susvisé restent inchangés ;

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 susvisé.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au bureau Éducation routière du service Risques Sécurité de la Direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne.

**Article 4** : Les droits des tiers sont et demeurent expressément sauvegardés

**Article 5** : Le secrétaire général de la préfecture, le maire d'Agen, le directeur départemental des territoires, le Commissariat de police d'Agen, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée ainsi qu'à l'exploitant. Il sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Agen, le **16 FEV. 2022**

Pour le Préfet et par délégation,  
Pour le Directeur Départemental des Territoires,  
Pour le Chef de Service Risques Sécurité,  
Le Délégué à l'Éducation Routière



Christophe CARPY

Délais et voies de recours - " La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique auprès du Préfet de Lot-et-Garonne. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Direction départementale des territoires

47-2022-02-15-00003

Arrêté portant consignation et astreinte  
administratives M. César HULIN, barrage du plan  
d'eau au lieu-dit "Peyrat", commune de  
Saint-Antoine-de-Ficalba

## **Arrêté N°**

**Portant consignation et astreinte administratives**

**M: César HULIN, barrage du plan d'eau au lieu-dit « Peyrat », commune de Saint-Antoine-de-Ficalba**

**Le préfet de Lot-et-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 171-7 et L. 171-8 ;**

**Vu le code des relations entre le public et l'administration ;**

**Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Jean-Noël CHAVANNE en qualité de préfet de Lot-et-Garonne ;**

**Vu le rapport en manquement administratif transmis à Monsieur César HULIN par courrier en date du 27 avril 2018 suite au contrôle au lieu dit Peyrat sur la commune de Saint-Antoine-de-Ficalba réalisé le 20 avril 2018 ;**

**Vu l'arrêté préfectoral n°47-2018-07-03-009 portant mise en demeure de respecter les prescriptions transmises à Monsieur César HULIN par courrier en date du 3 juillet 2018 ordonnant de procéder aux travaux de mise en conformité suivantes :**

- transmission aux services de l'État des résultats du relevé bathymétrique et estimation du volume de sa retenue de façon immédiate
- réalisation des travaux d'entretien de la digue avant le 30/07/2018
- remplacement de la vanne de vidange dégradée avant la fin de l'été 2018 ;

**Vu le contrôle au lieu dit Peyrat en date du 10 juillet 2019 constatant :**

- la réalisation de coupes de végétation
- l'inopérance de la vanne de vidange toujours inchangée depuis 7 ou 8 ans.
- des insuffisances concernant le déversoir de crue, notamment de fortes dégradations des bajoyers, une absence de dispositif de dissipation d'énergie et un dimensionnement ne garantissant pas l'évacuation d'une crue centennale entraînant une mise en danger des personnes résidant à l'aval de l'ouvrage ;

**Vu le projet d'arrêté préfectoral de mise en demeure transmis par courrier à Monsieur HULIN en date du 8 novembre 2019 ;**

**Vu l'absence de réponse de Monsieur HULIN sur ce projet ;**

**Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2020-01-10-001 du 10 janvier 2020 portant mise en demeure de Monsieur HULIN et ordonnant :**

- de faire procéder, à ses frais, avant le 30 juin 2020, par un organisme agréé à un diagnostic sur les garanties de sûreté du barrage du plan d'eau au lieu dit Peyrat où sont proposées les dispositions pour remédier aux insuffisances de l'ouvrage, de son entretien ou de sa surveillance au regard des impératifs de la sécurité des personnes et des biens.
- de transmettre au service environnement de la direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne ce diagnostic en indiquant les mesures de réhabilitation qu'il propose de mettre en œuvre
- de remplacer la vanne de vidange dans les plus brefs délais
- d'abaisser immédiatement la cote normale d'exploitation du plan d'eau de deux mètres et de la maintenir au maximum à cette cote ;

**Vu le courrier en date du 11 octobre 2021 informant, en application de l'article L.171-8 du code de l'environnement, l'exploitant de la sanction susceptible d'être prise à son encontre et du délai dont il dispose pour formuler ses observations ;**

**Vu l'absence de réponse de M. Hulin à ce courrier ;**

**Direction départementale des territoires  
1722 avenue de Colmar- 47916 AGEN CEDEX 9  
Téléphone : 05.53.69.33.33  
www.lot-et-garonne.gouv.fr**

Vu le projet d'arrêté préfectoral portant consignation et astreintes administratives transmis par courrier RAR international à Monsieur HULIN en date du 9 décembre 2021 ;

Vu l'absence de réponse de M.HULIN sur ce projet ;

Considérant que l'exploitant ne respecte toujours pas les dispositions de l'arrêté de mise en demeure sus-visé ;

Considérant que l'abaissement immédiat de 2 mètres à titre conservatoire de la cote normale d'exploitation du plan d'eau situé au lieu-dit « Peyrat » sur la commune de Saint-Antoine-de-Ficalba prescrit par l'article 3 de l'arrêté préfectoral de mise en demeure sus-visé du 10 janvier 2020 n'a pas été réalisé par M. HULIN ;

Considérant que la remise en état d'une vanne de vidange permettant une vidange rapide du plan d'eau prescrite à l'article 2 de l'arrêté préfectoral de mise en demeure sus-visé du 10 janvier 2020 n'a pas été réalisé par M. HULIN ;

Considérant que le non-respect de ces prescriptions entraîne un danger de sécurité pour les habitants situés à l'aval de l'ouvrage et qu'il est urgent de mettre en conformité ledit ouvrage ;

Considérant que ce non-respect constitue un manquement caractérisé de la mise en demeure issue de l'arrêté sus-visé et qu'il convient de faire application des sanctions prévues à l'article L 171-8 du code de l'environnement et plus particulièrement de l'article L 171-8-II-4e du code de l'environnement prévoyant la mise en place d'une astreinte ;

Considérant que ce même article prévoit que ladite astreinte soit proportionnée à la gravité des manquements constatés et tienne compte notamment de l'importance du trouble causé à l'environnement ;

Considérant que la mesure consistant à ordonner le paiement d'une astreinte journalière jusqu'à satisfaction des articles 2 et 3 de la mise en demeure du 20 janvier 2020 est adaptée à l'obligation d'abaisser la cote normale d'exploitation du plan d'eau ainsi que de l'obligation de remplacer la vanne de vidange dégradée ;

Considérant qu'à ce jour Monsieur HULIN ne respecte pas son obligation de faire procéder à un diagnostic sur les garanties de sûreté du barrage du plan d'eau par un bureau d'étude agréé, prescrite à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral de mise en demeure sus-visé du 10 janvier 2020 ;

Considérant que cette situation présente des risques vis-à-vis de l'environnement de l'ouvrage, notamment des habitations présentes à l'aval, et qu'il convient d'y mettre un terme ;

Considérant qu'il résulte d'une estimation basée sur des devis, que le montant d'un diagnostic de sûreté est estimé à 12 100 euros, correspondant à l'offre mieux disante au regard de la valeur technique et de l'adéquation aux besoins ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

#### **ARRETE :**

**- Article 1<sup>er</sup> :** M. César HULIN, propriétaire du barrage du plan d'eau au lieu-dit « Peyrat », commune de Saint-Antoine-de-Ficalba, est rendu redevable :

- d'une astreinte, jusqu'au respect de l'obligation d'abaisser la cote normale d'exploitation du plan d'eau de 2 mètres prescrit par l'article 3 de l'arrêté de mise en demeure du 10 janvier 2020 d'un montant journalier de :
  - 10 euros par jour du 1<sup>er</sup> au 60<sup>ème</sup> jour,
  - 20 euros par jour du 61<sup>ème</sup> au 90<sup>ème</sup> jour,
  - 50 euros par jour à partir du 91<sup>ème</sup> jour ;
- d'une astreinte, jusqu'au respect de l'obligation de remplacer la vanne de vidange visée à l'article 2 de l'arrêté de mise en demeure du 10 janvier 2020 et à l'article 1 de l'arrêté de mise en demeure du 3 juillet 2018, d'un montant journalier de :
  - 10 euros par jour du 1<sup>er</sup> au 60<sup>ème</sup> jour,
  - 20 euros par jour du 61<sup>ème</sup> au 90<sup>ème</sup> jour,
  - 50 euros par jour à partir du 91<sup>ème</sup> jour.

Ces astreintes prennent effet à la date de notification du présent arrêté.

L'astreinte peut être liquidée totalement ou partiellement par arrêté préfectoral.

- **Article 2 :** La procédure de consignation prévue à l'article L.171-8 du code de l'environnement est engagée à l'encontre de M. César HULIN, pour un montant de 12 100 euros, répondant du coût de la réalisation d'un diagnostic des garanties de sûreté du barrage, prescrit à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 10 janvier 2020 susvisé.

A cet effet, un titre de perception d'un montant de 12 100 euros est rendu immédiatement exécutoire auprès de Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques de Lot-et-Garonne.

- **Article 3 :** Après avis de l'inspection de l'environnement, les sommes consignées pourront être restituées à M. César HULIN au fur et à mesure de l'exécution des mesures prescrites.

- **Article 4 :** En cas d'inexécution des travaux et déclenchement de la procédure de travaux d'office prévue à l'article L.171-8, M. César HULIN perdra le bénéfice des sommes consignées à concurrence des sommes engagées pour la réalisation des travaux. Ces dernières pourront être utilisées pour régler les dépenses entraînées par l'exécution d'office des mesures demandées.

- **Article 5 :** En application de l'article L 171-1 du code de l'environnement, le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet CS 21490 33063 BORDEAUX Cedex :

- par l'exploitant dans un délai de deux mois à compter de sa notification ;
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement, dans un délai d'un an à compter de la publication de ces décisions.

Il est rappelé qu'en application de l'article L 171-8-II-4<sup>o</sup> et du dernier alinéa de l'article L 171-8-II-1<sup>o</sup> du code de l'environnement, l'opposition à l'état exécutoire pris en application d'une mesure d'astreinte ordonnée par l'autorité administrative devant le juge administratif n'a pas de caractère suspensif.

- **Article 6 :** Le présent arrêté sera notifié à M. HULIN.

Il sera également publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Lot-et-Garonne, ainsi que sur le site internet des services de l'État en Lot-et-Garonne pendant une durée minimale de deux mois.

Une copie en sera adressée au maire de la commune de Saint-Antoine-de-Ficalba.

- **Article 7 :**
- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Lot-et-Garonne ;
  - Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Lot-et-Garonne ;
  - Madame la Directrice Départementale des Fiances Publiques ;
  - Monsieur le Directeur départemental des territoires de Lot-et-Garonne ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Agen, le 15 février 2022

  
Jean-Noël CHAVANNE

Sous-préfecture de Marmande

47-2022-02-17-00001

Arrêté-Speedway\_Marmande\_19.02.2022

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION  
ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

pref-manifs-sportives-marmande@lot-et-garonne.gouv.fr

**ARRÊTE PRÉFECTORAL N°  
PORTANT AUTORISATION D'UNE MANIFESTATION  
COMPORTANT L'ENGAGEMENT DE VÉHICULES À MOTEUR DANS LES LIEUX NON  
OUVERTS À LA CIRCULATION**

**COURSE DE SPEEDWAY  
Marmande – Piste de Carpète**

**19 février 2022**

***Le Sous-Préfet de Marmande-Nérac,***

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles relatifs aux pouvoirs de police du maire,  
**VU** le code de la route,  
**VU** le code du sport,  
**VU** le code pénal, et notamment son article R 610-5,  
**VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010, modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,  
**VU** l'arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours,  
**VU** l'arrêté préfectoral n°47-2021-05-10-00003 du 10 mai 2021 donnant délégation de signature à M. Afif Lazrak, Sous-préfet de Marmande-Nérac,  
**VU** les règles techniques et de sécurité édictées par la Fédération Française de Motocyclisme, fédération sportive délégataire du Ministre chargé des sports,  
**VU** le dossier de déclaration présenté par M. Jean-Noël Barès, Président du Moto Club Marmandais en vue d'organiser une course de speedway le 19 février 2022 sur la piste de Carpète, avec avis favorable de la FFM,  
**VU** le règlement de la manifestation,  
**VU** l'attestation d'assurance,  
**VU** l'avis des membres de la commission départementale de sécurité routière, section manifestations sportives,

**ARRÊTE :**

### **ARTICLE 1 –**

M. le Président du Moto Club Marmandais est autorisé à organiser, le 19 février 2022, une course de speedway comptant pour différentes catégories de la ligue nationale de speedway.

Cette épreuve se déroulera sur circuit fermé à la circulation et selon le plan et le règlement particulier qui fixe les horaires de manifestation, et joints au dossier.

Les organisateurs sont tenus de vérifier que tous les participants à la manifestation organisée remplissent les conditions d'aptitude requises.

Aucun concurrent ne saurait être admis à participer à l'épreuve sans prouver par sa licence ou par un certificat médical son aptitude à la compétition (Art. L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport). Cette dernière disposition est impérative.

### **ARTICLE 2 –**

Cette manifestation est autorisée sous réserve de la stricte observation des dispositions des décrets et arrêtés précités, du respect des Règles Techniques et de Sécurité de la fédération française de motocyclisme, du respect de la sécurité du public et des pilotes, des avis de la commission départementale de sécurité routière, ainsi que des mesures suivantes :

#### **Circulation, stationnement et signalisation :**

- S'agissant d'une course de speedway sur un parcours tracé sur la piste de Carpète de Marmande en dehors de toute circulation.
- Dès la fin de la manifestation, les signalisations temporaires de toute nature seront enlevées par l'organisateur.

#### **Protection du public :**

- Le parcours et les abords doivent être sécurisés.
- Les organisateurs devront aménager dès zones accessibles aux spectateurs par des barrières.
- Les moyens mis en œuvre pour la protection du public devront être adaptés aux risques inhérents à cette catégorie d'épreuve.

#### **Prescriptions sanitaires :**

L'organisateur s'engage à respecter et faire respecter les préconisations pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 selon les textes réglementaires en cours. Il devra se conformer aux protocoles sanitaires prescrits par sa fédération.

#### **Suivi et analyse des conditions météorologiques**

L'organisateur devra, préalablement et durant la manifestation, apprécier et suivre l'évolution des conditions météorologiques. Il devra évaluer le risque pouvant être généré par un événement météorologique particulier (orage, vent, inondation, sécheresse....) et le cas échéant interdire ou mettre fin à la manifestation.

En cas de canicule, l'organisateur devra suivre les recommandations prévues dans la fiche communiquée par la direction départementale de la cohésion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan VIGIPIRATE, la plus grande vigilance s'impose et toutes les mesures appropriées devront être prises, en conformité avec la réglementation en vigueur, aux fins d'assurer les conditions de sûreté et de sécurité nécessaires au bon déroulement des activités envisagées (renseignements, vérifications, contrôles, signalement de tout comportement ou activités suspects....)

L'organisateur est invité à consulter la fiche conseil sur le lien informatique suivant :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/declaration-de-manifestations-et-rassemblements-r774.html>

L'organisateur se référera à la fiche conseil émise par le SDIS et consultable sur le guide départemental des manifestations ou événements :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/sports-r224.html>

#### **Organisation des secours :**

- une voie d'accès d'au moins 3 mètres de large, réservée aux secours, sera aménagée et en permanence libre de circulation afin d'assurer en toute circonstance l'accès des secours aux habitations riveraines
- le directeur de course devra disposer de moyens de liaison lui permettant d'alerter sans délai les services d'incendie et de secours, le SAMU et la gendarmerie

#### **Sécurité incendie :**

- l'organisateur mettra en place le matériel nécessaire pour arroser la piste en cas d'incendie
- des extincteurs adaptés aux risques à combattre seront répartis en nombre suffisants
- les feux nus sont interdits

#### **Service d'ordre :**

Des commissaires de zones seront répartis en nombre suffisant, selon l'importance de la manifestation et de sa durée. Ils auront pour mission d'arrêter les concurrents à l'entrée de leur zone, de vérifier que la zone est libre, de donner le signal du départ individuellement à chaque pilote et de noter les fautes de pilotage. Ils communiqueront entre eux par liaison radio.

#### **ARTICLE 3 –**

Le déroulement de l'épreuve devra être interrompu à tout moment par l'organisateur si les conditions de sécurité ne se trouvent plus remplies ou si les mesures prévues éventuellement pour la protection du public ou des concurrents par le règlement particulier de l'épreuve ne sont pas respectées.

#### **ARTICLE 4 –**

Messieurs Jean-Noel Barès et Jérémy Diraison sont désignés comme « organisateurs techniques ». Ils communiqueront, après vérification, à l'autorité qui a délivré la présente autorisation, une attestation écrite précisant que les règles techniques et de sécurité prescrites dans le présent arrêté sont bien respectées. La manifestation ne pourra débuter qu'après transmission de cette attestation à la compagnie de gendarmerie de Marmande

(fax 05 53 20 55 92 ou [cgd.marmande@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cgd.marmande@gendarmerie.interieur.gouv.fr)).

Les organisateurs techniques s'assureront de la qualification des officiels en charge de la sécurité et prendront les mesures qui s'imposent pour l'information du public en matière de sécurité, dont celles relatives à l'indication des zones autorisées au public. Ils s'assureront que l'accès à toute autre zone leur est strictement interdit.

#### **ARTICLE 5 –**

La fourniture du dispositif de sécurité, des secours et de la protection contre l'incendie sont à la charge de l'organisateur.

#### **ARTICLE 6 –**

La réparation des dégradations éventuelles du domaine public seront à la charge des organisateurs ainsi que les frais de mise en place du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion de la manifestation.

Le jet de tracts, journaux, prospectus, objets ou produits quelconques sur la voie publique est rigoureusement interdit.

L'apposition de papillons, flèches ou affiches sur les arbres, supports et panneaux de signalisation, poteaux de lignes électriques, et les inscriptions et signaux de toute nature sur les chaussées des voies publiques et leurs dépendances sont interdits.

Il est interdit de procéder à des marquages sur la chaussée. Seules les lignes de départ et d'arrivée (lait de chaux ou craie) sont autorisées et devront être effacées au plus tard 24 h après la manifestation.

Le non-respect de ces consignes pourra entraîner des poursuites prévues par l'art R418-9 du Code de la Route.

#### **ARTICLE 7 –**

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

En aucun cas, la responsabilité de l'Administration ne pourra être engagée et aucun recours indemnitaire ne pourra être exercé contre elle.

#### **ARTICLE 8 –**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue de Tastet, BP 947 – 33063 Bordeaux Cédex, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Il peut préalablement être déposé :

- un recours gracieux auprès de M. le Préfet de Lot-et-Garonne
- un recours hiérarchique auprès de M. le Ministre de l'Intérieur – direction des Libertés publiques et des affaires juridiques – sous direction de la circulation et de la sécurité routière, place Beauveau – 75800 Paris cedex 08.

#### **ARTICLE 9 –**

La Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Marmande, le Commandant la compagnie de gendarmerie de Marmande, le Directeur départemental des services incendie et secours, le Directeur départemental de l'éducation nationale, le Délégué de la Fédération Française de Motocyclisme, le Maire de Marmande, la Présidente du Conseil Départemental, le Directeur départemental des territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et dont une copie sera remise au président de l'association organisatrice de l'épreuve, ainsi qu'à M. le médecin-chef du SMUR de Marmande, et sera publié au Recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Lot-et-Garonne.

**MARMANDE, le 17 février 2022**  
**Le Sous-Préfet,**

**Afif LAZRAK**